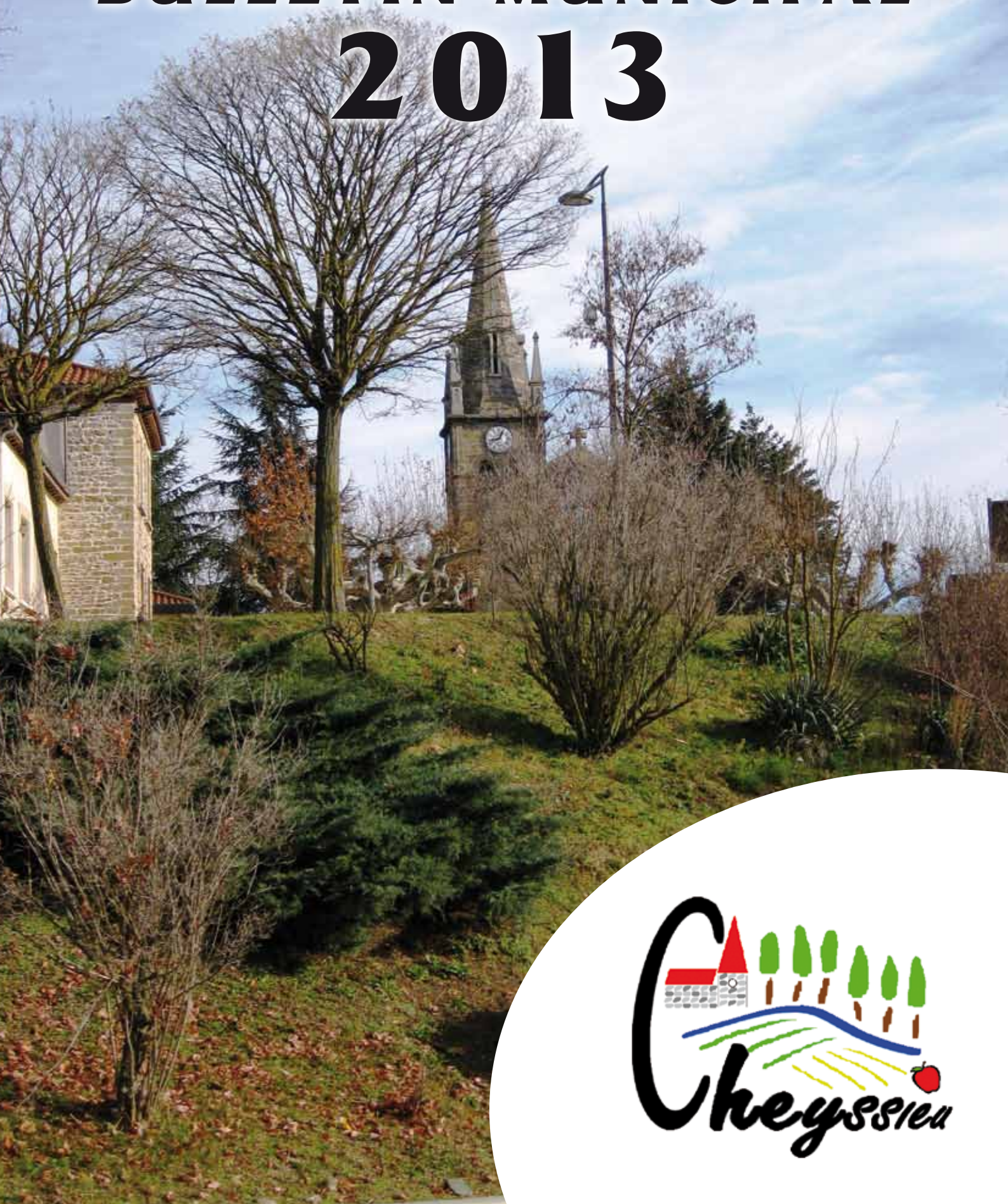


Janvier 2014 - N° 35

BULLETIN MUNICIPAL 2013



EDITORIAL



LE MOT DU MAIRE

De nombreux travaux ont été conduits en 2013, d'autres sont votés et démarreront dans les prochains mois : l'amélioration du passage à gué route du Suzon, aboutissement de nombreux échanges avec Monsieur le Président de la CCPR, la sécurisation des personnes œuvrant auprès de l'association VIVADIMI – dont je soutiens les enthousiasmants projets – sera assuré.

Deux événements ont marqué la vie de notre collectivité en 2013 ;

Le 27 juin, vous avez été nombreux, grands-parents, parents, anciens élèves et élèves à venir saluer Monsieur GIL, directeur d'école, qui après 31 rentrées scolaires dans notre commune, a fait valoir ses droits à la retraite.

Chacune et chacun a pu lui exprimer l'estime et le respect pour l'exercice de cette noble mission que celle d'accompagner nos enfants sur le chemin du savoir, de la culture, de l'épanouissement personnel et de la citoyenneté.

Respect, humanisme et pragmatisme ont été les fils conducteurs de nos échanges de travail ; j'en remercie Mr GIL et lui renouvelle mes vœux de bonne retraite auprès de celles qui lui sont chères.

Bienvenue et pleine réussite à Madame CHATRON nouvelle directrice de notre école publique.

De nouveaux défis nous attendent, je fais confiance à l'équipe enseignante, aux parents et aux enfants pour que la devise de notre république ne soit pas que trois mots inscrits au fronton de notre école.

Le 26 octobre, c'est avec une grande émotion et un immense honneur que j'ai inauguré la stèle du souvenir en hommage aux hommes et aux femmes qui ont fait notre histoire dans les moments les plus dramatiques qu'a connu notre pays au vingtième siècle. Je salue l'investissement constant des anciens combattants d'Afrique du Nord, leur présence nombreuse et solennelle à cette célébration pour que vive le souvenir de nos glorieux aînés.

Une pensée pour nos soldats engagés aujourd'hui en Afghanistan, au Mali, en Centre Afrique.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2014, que santé, sérénité et amour vous accompagnent.

Le Maire, Gilles Bonneton

SOMMAIRE

Éditorial	p.2
Vie municipale	p.3 à 10
Environnement.....	p.14
Intercommunalité.....	p.11 à 17
Vie scolaire.....	p.18 et 19
Vie associative	p.20 à 25
Vie locale	p.26
Vie paroissiale.....	p.27
Infos pratiques.....	p.28 à 30
Calendrier des fêtes	p. 32

Bulletin municipal de Cheyssieu n° 35 - 2013

Responsable publication : Gilles BONNETON

Rédaction : Commission communication

Conception - Impression : Imprimerie DUPUIS

120, RN 7 - 38150 SALAISE SUR SANNE

tél. 04 74 86 14 12 - contact@icsnumerique.com

Dépôt légal janvier 2014

COMMISSION COMMUNICATION

• Vincent COUTURIER
☎ 04 74 84 96 85

• Maurice GOIFFON
☎ 04 74 79 97 06

• Auguste DESRIVIÈRES
☎ 04 74 79 88 80

• Emmanuelle ROZELIER
☎ 04 74 79 97 19

• Annie PIZZINATO
☎ 04 74 78 07 06

• Emmanuel MONTAGNON
☎ 06 08 69 42 14

• Yves GRENOUILLER
☎ 04 74 84 90 71

**LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS
PRÉSENTE SES MEILLEURS
VŒUX POUR L'ANNÉE 2014**

VIE MUNICIPALE

ÉTAT CIVIL ANNÉE 2013

Naissances

Louise BOURGUIGNON,	née le 20 avril 2013	à Vienne (Isère)
Lou FERNANDES,	née le 20 avril 2013	à Vienne (Isère)
Louis GAILLARD,	né le 27 août 2013	à Vienne (Isère)
Johan PIN,	né le 6 septembre 2013	à Feyzin (Rhône)
Rafael LOPEZ,	né le 5 décembre 2013	à Vienne (Isère)
Charlotte ESPIN,	née le 20 décembre 2013	à Vienne (Isère)
Luna ALEXANDER	née le 27 décembre 2013	à S ^e Foy les Lyon (rhône)

Mariages

Seçkin YERESKIN et Sevim UMUT, le 17 décembre 2013

Décès

Jean Claude FAUCONNET	le 10 mai 2013 à Sainte-Colombe (Rhône), à l'âge de 63 ans
Jacques CHEREQUE	le 1 ^{er} juin 2013 à Vienne (Isère), à l'âge de 81 ans
Chantal TABERLET épouse CHAUT	le 19 sept. 2013 à Saint-Prim (Isère), à l'âge de 60 ans
Marguerite GROLEAT épouse FAUCHEUR	le 9 octobre 2013 à Cheyssieu, à l'âge de 90 ans.
Jeanne MOREL Veuve CHOSSON	le 4 nov. 2013 à Le Péage de Roussillon (Isère), à l'âge de 80 ans.
Georges ROBIN	le 11 décembre 2013 à Cheyssieu, à l'âge de 82 ans.
Louis LIONNETON	le 15 décembre 2013 à Annonay (Ardèche), à l'âge de 42 ans

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

JULLIEN et ASSOCIES

Champ des Granges : lotissement de 7 lots

Monsieur et Madame DELHOMME Mikael et Corinne

1014 route de Beson : modification couleur tuiles

Monsieur SIMOES David

105 route du cimetière : extension maison individuelle

Monsieur ROUX Kélian

Route de la Varèze : rénovation maison

Madame ROUSSET Dominique

Route du Cimetière : lotissement de 3 lots

Monsieur REALE Yvan

Chemin du Suzon : maison individuelle (en cours)

Monsieur PEREIRA Jonathan et Madame GOUDARD Aurélie

Chemin du Suzon : maison individuelle (en cours)

Monsieur et Madame SATIN Samuel et Nelly

Champ des Granges : maison individuelle (en cours)

Monsieur et Madame HENRIQUES DE SOUSA Alexandre et Maeva

Champ des Granges : maison individuelle (en cours)

Monsieur et Madame HENRIQUES Thierry et Fatima

Champ des Granges : maison individuelle (en cours)

DEMANDES DE DÉCLARATIONS EXEMPTÉES DE PERMIS DE CONSTRUIRE (DÉCLARATIONS PRÉALABLES)

Monsieur PIOLAT Guy et Madame BAILLY Colette

90 route des Vergers : clôture et solarium

Monsieur GOIFFON Maurice

177 route des Alpes : pose de panneaux photovoltaïques

Monsieur BARNEZET Christophe et Madame MICHON Laëtitia

639 route du Pilat : modification d'une partie du garage en bureau (classé sans suite)

Monsieur VALLA Joël

1202 route de Beson : Véranda

Monsieur BINGGELI Jean-Claude

734 route de Beauchuzel : clôture et abri de jardin

Monsieur COCHET Laurent

236 route du Pilat : piscine

Monsieur BONVILLE Alexandre

61 rue du Puits : aménagement intérieur (création d'une pièce et d'une fenêtre sur toit)

Madame GAULT Nadège

26 route de Caraz : transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre

Monsieur PAGNARD Franck

125 rue de la Baronnière : piscine

Monsieur ARNOULT Cyrille

334 route de la Varèze : clôture

Monsieur OUYOUGOUTE Hamanou

330 route de la Varèze : clôture

Madame CHOSSON Geneviève et Monsieur DETTINGER Georges

Route des Meuilles : clôture

Madame KIFFER Jacqueline

127 route du Pilat : division de propriété

Madame JANKOV Gisèle

60 chemin de Louze : division de propriété

Madame CELARD Sylvie

962 route du Pilat : création de 2 logements dans un bâtiment existant

Monsieur JANSON Jérôme

62 route du Cuillery : rénovation garage et création d'un toit terrasse (refus)

Monsieur BLOYON Eric

361 route du Cuillery : ravalement de façade et crépi mur de clôture

Monsieur COUTURIER Bertrand

413 route de Beauchuzel : modification façade et extension maison

Monsieur EL HANDAZ Mohamed

413 route du Cuillery : agrandissement maison existante

Monsieur MORA Francly

167 route des Meuilles : piscine et clôture

Monsieur DANIS Laurent

535 route du Pilat : remplacement grillage par muret et grillage

Monsieur MARCHAND Gilles

379 route de la Varèze : clôture

Madame ULMANN Carole

178 route des Meuilles : clôture

Monsieur BRIARD Daniel

781 route du Cuillery : piscine

Monsieur BESSEAS Emmanuel

88 route du Cimetière : piscine

VIE MUNICIPALE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2013

SÉANCE DU 21 JANVIER 2013

- Utilisation de la piscine Charly KIRAKOSSIAN par les élèves de l'école du 17 janvier au 21 mars 2013 pour 8 séances. Les dépenses sont réparties ainsi :
 - Frais de transport assuré par les cars FINAND-FAURE : 98 € x 8 = 784 €.
 - Frais de location et salaire du maître-nageur : 100 € x 8 = 800 €.
- Don de l'association « La Garderie des Lutins » dissoute le 28 août 2012, partie du solde de son compte bancaire, soit un montant de 3538,74 €.
- Approbation des articles de la convention relative à la mise à disposition et à la mise à jour du document d'urbanisme numérisé POS de la Commune.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2013

- Mission d'économie de la construction avec maîtrise d'œuvre partielle (exécution) des aménagements du complexe sportif, éclairage, jeux de boule, tennis), mission confiée à la SARL Jacques PIOULAT à Cheyssieu, pour une rémunération de 3000 € HT (3588 € TTC).
- Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé, confiée à la Société ATC bvf Le Rossini avenue de la Gare 07100 ANNONAY, pour un montant d'honoraires de 800 € HT.
- Mission d'étude de conception et d'élaboration du dossier de consultation des entreprises pour le lot d'éclairage du complexe sportif (jeux de boules, terrain de foot et tennis), mission confiée à la SARL ENERGIES et FLUIDES 15 bis av. M. BERTHELOT 38200 VIENNE pour un montant d'honoraires de 1800 € HT (2152,80 € TTC).
- Prise en charge du coût de la formation stage BAFA de la personne embauchée sous contrat CAE pour la pause méridienne et la cantine scolaire, pour un montant de 450 €.

SÉANCE DU 21 MARS 2013

- Approbation du Compte administratif 2012 :
 - Section de fonctionnement :

dépenses :	360 479,13 €
recettes :	586 244,33 €
résultat de clôture :	+ 225 765,20 €
 - Section d'investissement :

dépenses :	573 128,56 €
recettes :	449 526,28 €
résultat reporté :	+ 410 490,21 €
résultat de clôture :	+ 286 887,93 €
 - Résultat de clôture total : + 512 653,13 €
 - Restes à réaliser : dépenses d'investissement : 7000 €
 - Approbation à l'unanimité du compte de gestion de l'année 2012, établi par Monsieur le Trésorier municipal.
 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012 :

- résultat de l'exercice :	225 765,20 €
- résultats antérieurs reportés :	0,00 €
- résultats à affecter :	225 765,20 €
 - Solde d'exécution d'investissement R 001(excédent de financement) : 286 887,93 €
 - Soldes des restes à réaliser d'investissement

besoin de financement	7000 €
Besoin de financement	279 887,93 €
Affectation	225 765,20 €
Affectation en réserve 1068 en investissement	225 765,20 €
Report en fonctionnement R002	0,00 €

- Vote des taux d'imposition 2013 : maintien des taux 2012 pour les trois taxes :

Taxe d'habitation	7,21% (2012)	7,21%(2013)
Taxe foncière	12,47% (2012)	12,47%(2013)
Taxe foncière (non bâti)	54,52%(2012)	54,52%(2013)

- Amortissement des logiciels informatiques méthode linéaire de dix ans.
- Demande de report de la date d'application des rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015.

SÉANCE DU 27 MARS 2013

- Révision du Plan d'Occupation des Sols et élaboration du Plan Local d'Urbanisme, mission confiée au Bureau d'études URBA 2P SARL d'architecture à La Brosse 69460 COGNLY, pour un montant de 45 460 €.

SÉANCE DU 6 MAI 2013

- Demande de subvention au Conseil général de l'Isère pour des travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle pour un montant total des travaux estimé à 520 000 € HT.
- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet.

SÉANCE DU 10 JUIN 2013

- Approbation de la modification des statuts et de la définition de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.
- Approbation de la position du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais portant sur le nombre et la répartition des délégués au sein de l'assemblée délibérante.
- Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 9 heures par semaine.
- Reconduction d'une activité musicale avec intervention d'un professeur de musique à l'école, mis à disposition par le CIEM comme suit : 2,25 heures hebdomadaires et 18 semaines de cours pour un montant de 2723,88 €.

SÉANCE DU 1 ER JUILLET 2013

- Rénovation partielle et agrandissement de l'école maternelle : mission de maîtrise d'œuvre confiée à la SARL BARRIOS Architecture 8 rue Jean Peyret 69420 CONDRIEU pour un montant d'honoraires de 54 600 € HT.
- Subventions communales.

UCOL :	107 €
Membres associés ASSE :	46 €
Amicale boules Assieu - Cheyssieu :	250 €
ASC :	300 €
AFIPAEIM :	61 €
ACCA :	122 €
Gymnastique volontaire :	122 €
AKOF TOGO :	92 €
CLUB la Joie de Vivre :	46 €
TOTAL :	1146 €
- Modalités de recouvrement par le SDEI de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport de gaz.
- Convention de transmission d'informations sur l'état du réseau de distribution publique d'électricité dans le cadre d'un PLU.
- Décision modificative n°1 :

DÉPENSES

21/Immobilisations corporelles
21312 Bâtiments scolaires - 50 000 €
21318 Autres bâtiments publics -30 000 €
Total -80 000 €

DÉPENSES

23/Immobilisations en cours
2313 Immos en cours +80 000 € constructions
Total + 80 000 €

VIE MUNICIPALE

SÉANCE DU 29 AOÛT 2013

- Proposition d'intervention d'un archiviste pour le traitement des archives communales pour un montant de 2643 €.
- Avis favorable à une demande de remise gracieuse de remboursement d'indemnités de coordination d'un montant de 2504,24 € à un agent placé en disponibilité d'office dans l'attente de l'accord à sa demande de retraite pour invalidité.
- Remboursement de dégradations faites à l'école par quatre enfants de la commune : montant de 1427,68 € pris en charge par les parents, soit 356,92 € par famille.
- Accompagnement de la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit de l'Isère.
- Demande de subvention au Conseil Général de l'Isère pour des travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle : montant du projet porté à 650 000 €.
- Décision de confier la réalisation du zonage des eaux pluviales à la société SEDIC 145 Route du Millery 69700 MONTAGNY, pour un montant de 6710 € HT.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2013

- Acquisition de mobilier scolaire d'un montant de 468,25 € TTC auprès de la CAMIF Collectivités et d'une plaque vitrocéramique pour le local de foot pour un montant de 371 € TTC auprès de la Société TECHNIC TV MENAGER (JBM équipement).
- Aménagement du complexe sportif : réfection des jeux de boules, éclairage terrain de football et court de tennis. Marchés retenus :

- Lot n° 1 : terrassement, VRD-BUFFIN TP - RD 386 - 69420 AMPUIS, pour un montant de 31 210 € HT.
- Lot n° 2 : électricité, BEAUX ELECTRICITE - ZA ST CLAIR 2000 - 38370 SAINT CLAIR DU RHONE, pour un montant de 36 500 € HT.
- Lot n° 3 : serrurerie, EURL BMSM route de Beaurepaire - 38270 MARCOLLIN, pour un montant de 3 480 € HT.
- Montant total : 71 190 €.

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2013

- Espace cinéraire : approbation du règlement et des tarifs des concessions :
Cases du columbarium : - Concession d'une durée de 15 ans : 1200 €.
- Concession d'une durée de 30 ans : 2000 €.
Cavurnes : - Concessions d'une durée de 15 ans : 1200 €.
- Concessions d'une durée de 30 ans : 2000 €.
- Admission de produits en non-valeur portant sur des créances de l'année 2013 pour un montant de 70 €.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2013

- Subventions communales complémentaires associations : subvention tennis 122 €.
- Contrat de vérification des installations électriques (boulodrome, tennis, terrain de foot) : bureau VERITAS pour un montant de 330 € HT.
- Compte-rendu décision de virement de crédits.
- Installation d'un abri-bus en bas du Cuillery : entreprise PIZZINATO pour un montant de 318 €.



RENAULT

**ROUX
AUTOMOBILES**

Agent

- Carrosserie et Réparations toutes marques
- Remplacement ou réparations pare-brise
- Vente de véhicules neufs et occasions

51 route Nationale 7
38550 AUBERIVES SUR VAREZE
Tél. 04 74 84 90 14
www.renault-auberives.com



RG MACONNERIE
NEUF RENOVATION

GAILLARD Romain

29 rue Halle vieille
38150 ROUSSILLON
06 60 65 62 01
rgmaconnerie@yahoo.fr



15 ter, avenue Berthelot
38200 VIENNE
Tél. 04 74 53 28 21
Fax 04 74 85 57 32

Plomberie
Sanitaire

Traitement
de l'eau

Chauffage
tous systèmes
VMC
Climatisation

MENUISERIE DE BATIMENT

AGENCEMENT DE CUISINES ET D'INTERIEUR

Maurice Richard

CHEYSSIEU

☎ 04 74 84 97 49

TOURNAGE SUR BOIS

CHEYSSIEU 38

Chantal PIROIRD

06.29.59.44.38

TOUTES DISTANCES
24h/24 & 7j/7

5 Impasse de la Chapelle
38370 St Clair du Rhône

jeanluc.piroird@gmail.com

Entretien Réparation Dépannage



KALAFATIS GEORGES
SERVICES AUTO

254 route du Pilat
04 74 84 95 07

38550 CHEYSSIEU
06 18 68 34 41

kg.servicesauto@orange.fr

VIE MUNICIPALE

ESPACE CINÉRAIRE

L'aménagement d'un espace cinéraire a été réalisé dans la partie du nouveau cimetière. Les travaux ont été confiés à l'entreprise LAURENT Philippe pour les terrassements, à l'entreprise BOUCHER pour l'aménagement paysagé et à l'entreprise ARTCASE pour les marbreries. Le montant total des travaux s'élève à 37862.97 € TTC.

RÈGLEMENT

Article 1 :

Un espace cinéraire comprenant un Columbarium, un Jardin du Souvenir et des cavurnes est mis à la disposition des familles pour leur permettre d'y déposer des urnes ou d'y répandre les cendres de leurs défunts.

Article 2 :

Le columbarium est divisé en cases destinées à recevoir uniquement des urnes cinéraires. Les cavurnes sont des mini-sépultures individuelles destinées à recevoir des urnes cinéraires.

Article 3 :

Les cases et cavurnes sont réservées aux cendres des corps des personnes domiciliées à CHEYSSIEU alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune, non domiciliées dans la commune mais ayant droit à l'inhumation dans une concession familiale.

Article 4 :

Chaque case pourra recevoir 1 à 4 urnes cinéraires selon modèle, de 18 à 20 cm maximum de diamètre et de hauteur maximum 30 cm.

Article 5 :

Les cases seront concédées au moment du décès ou pourront faire l'objet de réservation. Elles seront concédées pour une période de 15 ou 30 ans. Les tarifs de concession seront fixés chaque année par le Conseil Municipal.

Article 6 :

A l'expiration de la période de concession, celle-ci pourra être renouvelée selon le tarif en vigueur par le concessionnaire, étant précisé que la famille aura une priorité de reconduction de location durant les 2 mois suivant les termes de la concession.

Article 7 :

En cas de non renouvellement de la concession dans un délai de 1 an suivant la date d'expiration, la case sera reprise par la commune dans les mêmes conditions que les concessions de terrain. Les cendres seront dispersées dans le Jardin du Souvenir. Les urnes seront tenues à la disposition de la famille pendant 1 an et ensuite seront détruites. Il en sera de même pour les plaques.

Article 8 :

Les urnes ne pourront être déplacées du Columbarium avant l'expiration de la concession sans l'autorisation spéciale de la Mairie. Cette autorisation sera demandée obligatoirement par écrit soit :

- en vue d'une restitution définitive à la famille.
- pour une dispersion au Jardin du Souvenir.
- pour un transfert dans une autre concession.

La commune reprendra de plein droit et gratuitement la case redevenue libre avant l'expiration de la concession.

Article 9 :

Conformément à l'article R2213-38 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'identification des personnes inhumées au Columbarium se fera par apposition sur la porte de fermeture, de plaques normalisées et identiques. Elles comprendront les NOM et PRÉNOMS du défunt ainsi que ses années de naissance et de décès. Ainsi chaque famille pourra consulter le professionnel de son choix (Marbrerie - Pompes Funèbres), pour la réalisation des gravures. La famille restera propriétaire de cette plaque, au terme de la durée de la concession.

Article 10 :

Les opérations nécessaires à l'utilisation du Columbarium (ouverture et fermeture des cases, scellement et fixation des couvercles et plaques) se feront par les Pompes Funèbres ou autre professionnel accompagnés d'un agent communal.

Article 11 :

Les fleurs naturelles en pots ou bouquets seront tolérés aux époques commémoratives. Toutefois, dans le mois qui suivra ces dates précises, la commune se réserve le droit de les enlever. Concernant les accessoires relatifs au Columbarium, ceux-ci devront être placés sur le plateau prévu à cet effet et non posés au sol.

JARDIN DU SOUVENIR

Article 12 :

Conformément aux articles R.2213-39 et R.2223-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, les cendres des défunts peuvent être dispersées au Jardin du Souvenir. Cette cérémonie s'effectuera obligatoirement en présence d'un représentant de la famille et d'une personne de la Mairie, après autorisation délivrée par la Mairie. Le Jardin du Souvenir sera accessible aux conditions définies à l'article 3. Chaque dispersion sera inscrite sur un registre tenu en mairie ainsi que sur les pavés de remarque sur le site. Chaque famille devra y faire graver les NOM et PRÉNOMS du défunt, l'année de naissance et l'année du décès.

Article 13 :

Tous ornements et attributs funéraires sont prohibés sur les bordures ou les galets de dispersion du Jardin du Souvenir, à l'exception du jour de la dispersion des cendres.

Article 14 :

Le secrétariat de Mairie et le Maire sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent règlement.



MODE DE SCRUTIN POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

Notre commune dénombre plus de 1000 habitants. Aussi, conformément aux modifications du code général des collectivités territoriales (loi du 17 mai 2013), le mode de scrutin pour les élections municipales est le suivant :

Les électeurs doivent élire 15 conseillers municipaux. Les candidats devront être présentés en liste complète de 15 personnes en respectant la parité. **Tout bulletin de vote raturé ou mentionnant un autre candidat sera considéré comme nul.** Ainsi, le panachage disparaît.

Pour pouvoir voter, une pièce d'identité devra obligatoirement être présentée par tout électeur.

Les conseillers délégués à la Communauté de Commune du pays roussillonnais seront élus en même temps que les conseillers municipaux. Les candidats doivent figurer de manière distincte sur le même bulletin de vote que les conseillers municipaux. Ainsi, **le bulletin de vote comportera 2 listes** : celle des conseillers municipaux et celle des conseillers communautaires, à élire. Les électeurs seront amenés à élire 2 conseillers communautaires titulaires et 1 délégué suppléant.

Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent se présenter au 2^{ème} tour du 30 mars. La campagne électorale sera ouverte à partir du 10 mars à 0 Heure.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais compte 67 délégués communautaires. Les 22 communes du territoire sont représentées, à raison de 2 à 8 délégués, chiffre qui varie en fonction du nombre d'habitants de chacune d'entre elles. En 2014, le Conseil Communautaire sera composé de 56 élus :

- 1 délégué pour les communes de 1 à 999 habitants (Agnin, Anjou, La Chapelle de Surieu, Saint Alban du Rhône, Saint Romain de Surieu) ;
- 2 délégués pour les communes de 1000 à 2999 habitants (Assieu, Aubervies sur Varèze, Bougé Chambalud, Chanas, Cheyssieu, Clonas sur Varèze, les Roches de Condrieu, Sablons, Saint Prim, Sonnay, Vernioz, Ville sous Anjou) ;
- 4 délégués pour les communes de 3000 à 4999 habitants (Saint Clair du Rhône, Salaise sur Sanne) ;
- 6 délégués pour les communes de 5000 à 6999 habitants (Le Péage de Roussillon, Saint Maurice l'Exil) ;
- 7 délégués pour les communes de 7000 à 8999 habitants (Roussillon).

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES APRÈS LES ÉLECTIONS DE 2014 :

Agnin.....	1	Roussillon.....	7
Anjou.....	1	Sablons.....	2
Assieu.....	2	Saint Alban du Rhône.....	1
Aubervies sur Varèze	2	Saint Clair du Rhône	4
Bougé Chambalud	2	Saint Maurice l'Exil	6
Chanas	2	Saint Prim	2
La Chapelle de Surieu	1	Saint Romain de Surieu	1
Cheyssieu.....	2	Salaise sur Sanne.....	4
Clonas sur Varèze.....	2	Sonnay	2
Le Péage de Roussillon	6	Vernioz	2
Les Roches de Condrieu.....	2	Ville sous Anjou.....	2

VIE MUNICIPALE

INAUGURATION D'UNE STÈLE EN MÉMOIRE DES COMBATTANTS DU XX SIÈCLE

LE 26 OCTOBRE 2013, extrait du discours de M. Le Maire de Cheyssieu



Nos grands-pères, nos grands oncles qui ont rejoint leur régiment dès la mobilisation générale le 1^{er} août 1914, pensaient revenir pour la fin des moissons, pour les vendanges, au pire pour les semailles. Ils n'imaginaient pas que les attendaient 51 mois de guerre totale, de la Marne à la Somme, de Verdun au chemin des Dames.

Un million quatre cents mille ne reviendront pas, auxquels s'ajoutent quatre millions de blessés, gazés, mutilés. Souvenez-vous des 15 000 « gueules cassées ». Le 11 novembre 1918, aux larmes de joie de la victoire se mêlent les larmes de détresse de quatre millions de veuves de guerre et de huit millions d'orphelins. Plus jamais ça, ce sera la « der des der ».

Mais dès le 1^{er} septembre 1939 éclate la seconde guerre mondiale.../ Le 8 mai 1945, la France et ses alliés découvrent les camps d'extermination, les meurtres systématiques des résistants, les représailles contre les civils, rappelez-vous « Oradour sur Glane ».

Débuté alors dans le délicat contexte de la reconstruction, la guerre d'Indochine. Souvent reléguée au second plan des préoccupations des Français, elle représente le premier feu de l'incendie de la décolonisation et annonce les enjeux de la Guerre Froide.

La bataille dans la cuvette de Dien Bien Phu du 13 mars 1954 au 7 mai 1954 vit périr, pris au piège, 2000 soldats.../ Les accords de Genève des 20 et 21 juillet 1954 mettront un terme au conflit qui aura coûté la vie à 49 000 soldats.



En Afrique du Nord, le 1^{er} novembre 1954, éclate une rébellion en grande Kabylie et dans l'Aurès « La Toussaint Rouge ».../ F. Mitterrand, ministre de l'intérieur prône le recours à la force le 12 mars 1956.../ Quatre cent cinquante mille soldats seront envoyés en Algérie. 27 500 seront tués, un millier disparaîtra.



Messieurs, vous êtes les témoins de ces pages de notre histoire, je vous remercie pour votre engagement au sein de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie pour défendre inlassablement les droits des hommes qui ont fait leur devoir.

Je salue les associations d'Anciens Combattants nées après la première guerre mondiale ; ce phénomène original et important qui n'a cessé à contribuer à l'institutionnalisation de rituels et de commémorations dans d'innombrables localités.

Nous sommes fiers d'être à vos côtés pour se souvenir, afin qu'une telle barbarie ne se reproduise jamais, se souvenir pour construire ensemble un avenir meilleur, se souvenir pour se retrouver autour d'une mémoire partagée, dans un monde apaisé.

Plusieurs fois au cours du siècle dernier notre nation a été en danger. Menacée depuis l'extérieur, elle a aussi failli trahir son âme et ses idéaux. A chaque fois, elle a pu compter sur le courage, l'espoir et la volonté d'hommes et de femmes prêts à donner leur vie pour sauver une certaine idée de la France.

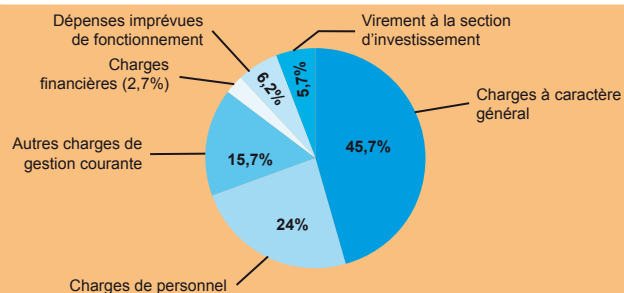
Aujourd'hui à nouveau, nous comptons sur vous pour transmettre cette expérience et donner à tous les jeunes qui doutent et s'interrogent, le sens de l'engagement, la passion de la liberté et de la fraternité, la passion de la France.

FINANCES

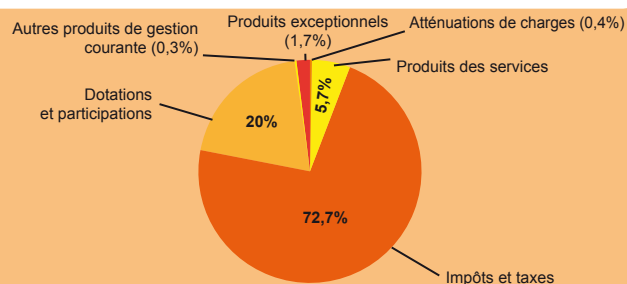
BUDGET 2013

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	
	Charges à caractère général	248 520
	Charges de personnel	130 574
	Autres charges de gestion courante	85 500
	Charges financières	15 300
	Dépenses imprévues de fonctionnement	33 350
	Virement à la section investissement	31 466
	TOTAL	544 710
	RECETTES	
	Atténuation de charges	1 445
INVESTISSEMENT	Produits des services	30 900
	Impôts et taxes	395 559
	Dotations et participations	109 134
	Autres produits de gestion courante	1 400
	Produits exceptionnels	9 272
	TOTAL	544 710
	DÉPENSES	
	Immobilisations incorporelles	27 000
	Immobilisations corporelles	606 029
	Immobilisations en cours	0
	Remboursements d'emprunts	26 600
	TOTAL	659 629
	RECETTES	
	Subventions d'investissements	33 028
	Dotations, fonds divers, réserves	82 423
	Excédents de fonctionnement	225 765
	Virement de la section de fonctionnement	31 466
	Solde d'exécution reporté	286 887
	TOTAL	659 629

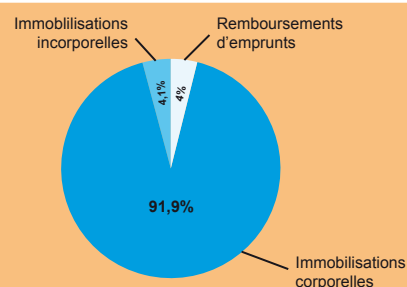
dépenses de fonctionnement



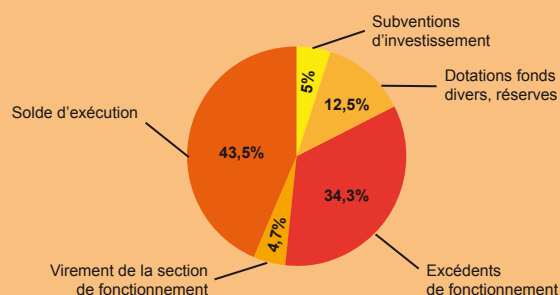
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



dépenses d'investissement



RECETTES d'INVESTISSEMENT



BUDGET CCAS 2013

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	10 533	Prestations de services	2 465
Charges de personnel	75	Subvention communale	2 500
Autres charges gestion courante	3 108	Excédent 2010 reporté	8 751
TOTAL	13 716	TOTAL	13 716

INVESTISSEMENTS

MATÉRIEL EN INVESTISSEMENT 2013

MATÉRIEL	MONTANT TTC
ÉQUIPEMENTS POUR BÂTIMENTS	
MOBILIER SCOLAIRE	468,25
PLAQUE CUISSON VITROCÉRAMIQUE STADE	371,00
MATÉRIEL ÉCOLE ET ISOLOIRS MAIRIE	1080,81
MATÉRIEL SALLE ÉVOLUTION ÉCOLE	3324,13
TOTAL	5244,19
ÉQUIPEMENTS POUR SERVICES TECHNIQUES	
RAMPE ALUMINIUM POUR TONDEUSE	621,92
BROYEUR VÉGÉTAUX	6099,60
DÉBROUSSAILLEUSE	825,24
TOTAL SERVICES TECHNIQUES	7546,76
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	12790,95

TRAVAUX

VOIRIE

Les trottoirs ont été prolongés route du Pilat en direction d'Auberives sur Varèze et une portion de la route du Cuillery. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BUFFIN et financés par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais. La part communale s'élève à 4523.87 € TTC.

LAGUNAGE

Des travaux conduits par le syndicat intercommunal « le SIAAC » (en charge de l'assainissement) ont été réalisés à la station d'épuration se trouvant entre Cheyssieu et Auberives sur Varèze.

Ces travaux ont porté sur une des lagunes. Après l'enlèvement des boues, elle a été vidée et le revêtement remplacé.

Ces travaux n'ont pas empêché le bon fonctionnement de la station d'épuration car un bassin était toujours en service.

CLOCHER DE L'ÉGLISE

Après plusieurs mois de panne, d'importants travaux ont été entrepris dans le clocher.

En effet La société BODET a procédé à :

- L'électrification du mécanisme d'horloge
- La mise aux normes électriques du clocher
- Le remplacement du cadran SUD
- Le changement du système de commande des cloches

Depuis la fin des travaux, l'angélus a été réactivé et sonne donc à 7h05, 12h05, 19h05.

Le montant total des travaux s'élève à 12449.69 € TTC.

ÉCOLE MATERNELLE

Les dégradations du mur de l'entrée, les pénétrations d'eau de pluie, la dégradation progressive du confort thermique de ce bâtiment ont conduit la municipalité à passer un bon de commande pour réaliser un diagnostic thermique et décrire les voies d'amélioration. Le diagnostic énergétique réalisé par le cabinet Rostain et Coste (montant de l'étude : 4186 € TTC) préconise : l'étanchéité et l'isolation de la toiture, l'abaissement et rénovation des faux plafonds, le changement des éclairages en basse consommation avec détection de présence, le remplacement de portes avec double vitrage, l'isolation de murs au nord, la

mise en place d'une ventilation en double flux, le changement de la chaudière et de la programmation, un agrandissement avec la création d'une salle et d'un rangement de 120m². Ces travaux conséquents se dérouleront sur les étés 2014 et 2015.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du conseil général. Une partie des travaux pourra être conditionnée à l'octroi de cette aide.

En attendant des travaux de peintures et de réhabilitation sur les classes de l'ancien bâtiment ont été réalisés par l'entreprise Rolland SA pour un montant de 17637.89 € TTC.



JEUX DE BOULES, TENNIS ET PETIT TERRAIN DE FOOT

Les travaux de rénovation de 8 jeux de boules et la mise en place de nouveaux éclairages pour les jeux de boules, le petit terrain de football et du tennis ont été réalisés. Les entreprises



BUFFIN pour la confection du terrain de boules, BEAUX pour l'éclairage des terrains et BMSM pour la main courante, ont été retenues lors de l'appel d'offre.



PLACE DU CUILLEY

Remise en état de la « PLACE DU CUILLEY », rue du Puits réalisé par ETS BUFFIN pour un montant de 5182.50 € TTC.

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Les employés communaux, M. Christophe Ramet et M. Stéphane Varaille ont réalisé les supports des panneaux électoraux qui sont installés en face du stade vers les bennes à verre. Ils ont également réalisé la plateforme du nouvel abri bus (réalisé par l'entreprise PIZZINATO) en bas de la montée des Rossières.



VIE MUNICIPALE

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA VALLÉE DE LA VARÈZE À CHEYSSIEU

A l'initiative du Sivares, du Centre Social de l'Oviv et des élus de la vallée, s'est déroulée, du 02 au 06 avril la première semaine de l'environnement. Une semaine de rendez-vous dans les villages de la vallée autour du respect de l'environnement, l'éco-citoyenneté, de la consommation responsable...

Mercredi 04 avril



Les élèves de CM de l'école ont été accueillis au collège Frédéric Mistral de Saint Maurice l'Exil pour visiter le site de compostage et découvrir son fonctionnement. En novembre, un système de compostage a été installé pour les déchets du restaurant scolaire à Cheyssieu.

Jeudi 05 avril



Les visiteurs étaient nombreux pour découvrir ou mieux comprendre le fonctionnement de la ferme écofito « Earl champ de Bied ». Ils ont pu découvrir notamment le matériel et l'aire de lavage pour gérer au mieux une culture raisonnée dans l'objectif de la réduction des engrais et pesticides.

LE MOT DES AGRICULTEURS : « Grâce à la création du Groupement d'Intérêt Économique, nous avons investi et modernisé nos équipements (semer à semis direct, matériel de désherbage mécanique...), mis en conformité nos installations... Pour aller plus loin dans la démarche DEPHY, nous avons engagé plus de 50% de la surface cultivée (SAU) dans une mesure agro-environnementale territorialisée, fixant un objectif avec obligation



d'atteindre une baisse d'utilisation des herbicides de 40% d'ici 5 ans.

Nos résultats en 2013 : Nous avons réduit de plus de 20% nos herbicides sur les parcelles engagées dans la démarche, en développant le désherbage mixte (mécanique et chimique). Le désherbage localisé sur les cultures de printemps devrait permettre en 2014, de réduire de 25% les herbicides ».

Samedi 07 avril



Quelques courageux ont bravé le froid pour effectuer le nettoyage de printemps. Ils ont collecté tous les déchets trouvés çà et là dans la nature et sur les bords des routes, oubliés et négligemment déposés par des habitants peu scrupuleux.

Comme dans chaque commune les déchets représentant un plein fourgon et une remorque ont été emmenés à la déchetterie de Ville sous Anjou. Ensuite, les collecteurs ont pu retrouver les participants des autres communes de la vallée pour partager un repas en commun au local des chasseurs où la bonne humeur était de rigueur.

Cette manifestation a connu un grand succès puisque plus de 450 personnes ont participé à au moins une des rencontres autour de l'environnement dans plusieurs communes de la vallée.

A NOTER :

la deuxième semaine de l'environnement de la vallée de la Varèze aura lieu du 1^{er} au 06 avril 2014.



INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS



L'année 2013 a été principalement marquée par la formation ou l'évolution de groupes de travail ouverts à l'ensemble des élus municipaux ; l'objectif étant de réfléchir sur l'évolution des compétences de la CCPR. Ainsi, les travaux engagés impliquent l'intercommunalité sur les quelques exemples suivants :

AGRICULTURE :

délégué pour Cheyssieu : Vincent Couturier.

- Accompagnement des agriculteurs dans la réalisation d'une plate-forme de remplissage et lavage des pulvérisateurs à Anjou.
- Subvention de 60 000€ à la SAS la Halle des Terroirs pour la campagne de communication à l'occasion de l'ouverture du magasin de producteurs (70 producteurs locaux associés et organisés en micro filière) au printemps 2014 au sud de la zone Green 7.

CULTURE :

délégué pour Cheyssieu : Auguste Desrivières.

- Agrandissement de la médiathèque intercommunale de Saint Maurice l'Exil et création d'un « réseau » pour alimenter les bibliothèques municipales.
- Création d'une nouvelle médiathèque à Roussillon dans le quartier populaire des « cités ».
- Mise en place du projet DEMOS : permettre à 45 jeunes de 7 à 12 ans qui n'ont pas de pratique de la musique, de suivre une formation encadrée par des professionnels pour intégrer un orchestre gratuitement.

ECONOMIE :

délégué pour Cheyssieu : Gilles Bonneton.

- Développer la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Salaise-Sablons vers des techniques et énergies durables, matériaux renouvelables, chimie de haute technologie et recherche et développement.
- Prévoir les actions de formation et d'insertion professionnelle nécessaires, notamment dans le cadre de la rénovation du lycée de l'Edit.
- Accompagner le groupe Frey dans l'extension de la zone Nord de Green7.

ENVIRONNEMENT :

délégué pour Cheyssieu : Vincent Couturier.

- Rationnaliser les coûts de collecte et traitement des déchets.
- Mettre en place une collecte des radiographies médicales pendant

l'opération « Récupération des pneus » en avril, mai et juin.

- Accompagner les communes dans une journée « Village propre » le 1^{er} samedi d'avril.
- Création d'un réseau en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère, pour assurer une veille sur le développement de l'ambroisie.

COMMUNICATION :

- Evolution du journal Pays Roussillonnais ainsi que du site internet www.ccpaysroussillonnais.fr
- Mise en place de communications événementielles.

LOGEMENT :

délégué pour Cheyssieu : Gilles Bonneton.

- Poursuivre le développement de logements sociaux dans chaque commune.
- Accompagner les propriétaires dans la rénovation de logements à but lucratif (programme OPAH).
- Création d'un dispositif d'hébergement temporaire avec l'UMIJ.

TOURISME :

délégués pour Cheyssieu : Annie Pizzinato et Annie Thabaret.

- Mise en place de la régie « Pays Roussillonnais Tourisme » créée le 1^{er} janvier 2013.
- Programmation de l'accueil en pays roussillonnais avec une déclinaison de signalétique.
- Mise en place d'un réseau « Bistrots de Pays » en secteur rural.
- Édition de cartes « guide-randonnée ».

ENFANCE :

délégués pour Cheyssieu : Annie Thabaret et Emmanuelle Rozelier.

- Analyse des capacités d'accueil des enfants de 0 à 6 ans et proposition de plan d'action afin de répondre au mieux aux attentes des parents en préservant le bien-être de l'enfant.

JEUNESSE :

délégués pour Cheyssieu : Vincent Couturier et Yves Grenouiller.

- Un constat :
 - 22% de la population de la CCPR a moins de 18 ans.
 - 34% des moins de 25 ans sont touchés par le chômage.
 - 64% des 18-24 ans sont sortis du système scolaire.
- Mettre en réseau les acteurs œuvrant auprès de la jeunesse : centres sociaux, maisons des adolescents, MIJIR, Prévention spécialisée, UMIJ, services jeunesse municipaux.
- Mettre en place une action intercommunale dans le cadre du Programme européen Jeunesse en action.
- Créer un forum « Jobs d'été » sur le territoire.
- Mener des animations de proximité en accompagnant les animateurs jeunesse des structures existantes.

INTERCOMMUNALITÉ

ReColTer : UNE ASSOCIATION QUI MET EN RELATION LES PRODUCTEURS LOCAUX ET LA RESTAURATION COLLECTIVE



L'association est née en 2010 sur une dynamique attendue sur le territoire de Rhône Pluriel

(Cantons de Vienne, Roussillon, Condrieu, Heyrieux, Pélussin) par les producteurs agriculteurs, les élus et certains gestionnaires de restauration collective.

Afin d'accroître son offre, depuis février 2012, ReColTer réfléchit à la mise en oeuvre d'une activité légumerie.

Cette diversification permettrait à

l'association d'ajouter à sa gamme de produits distribués en circuit court, des légumes de 4e gamme, c'est-à-dire épluchés, éventuellement découpés, puis conditionnés. Afin qu'un projet territorial et collectif puisse aboutir, Rhône PLURIEL a mis à disposition de ReColTer un stagiaire, Adrien PESENTI, le temps d'une expérimentation de février à juillet 2013. Cet essai a été financé sur les fonds propres de Rhône PLURIEL, avec le soutien de l'Etat

ENTRETIEN AVEC ADRIEN PESENTI

« - Dans quelles conditions s'est passé le stage ?

J'étais étudiant en Master en microbiologie alimentaire à Lyon I. Dans le cadre de mon stage de fin d'études, j'ai répondu à l'offre conjointe de Rhône PLURIEL et de ReColTer sur l'expérimentation d'une activité légumerie.

Le stage s'est passé dans les locaux de Rhône PLURIEL et au sein de

l'EARL les Jardins de Corneyzin, à St Prim. Cette exploitation membre de ReColTer a récemment décidé, à titre privé, l'aménagement de certains de ses locaux pour les transformer en légumerie. Elle avait donc tout le matériel nécessaire pour mener cette expérimentation.

- Quels sont les produits proposés par la légumerie aux restaurants collectifs ?

Il a fallu d'abord définir les produits intéressant la restauration collective. Puis, il a fallu définir leur mode de production car en fonction du produit (s'il est cru ou cuit par exemple), les risques sanitaires diffèrent et les normes à respecter aussi.

A l'issue de mon stage, 14 produits ont été validés : ReColTer sait sous quelle forme les vendre (crus ou cuits ; entiers ou tranchés), sous quel conditionnement, quelle quantité maximale journalière peut être produite et à quel coût.

Début octobre, les services sanitaires ont contrôlé le lancement de deux nouveaux produits : les courges en morceaux et les oignons émincés.

La création de cette nouvelle activité au sein de ReColTer amène l'association :

- à acquérir son propre matériel de transformation (machine sous vide, coupe légumes, éplucheuse, essoreuse) et son matériel logistique (chariots, palettes et un diable de manutention),

- à recruter une personne chargée de la gestion technico-administrative courante de l'activité légumerie, de sa coordination et de son intégration au fonctionnement de ReColTer, de l'animation et de la coordination.

Cette nouvelle activité permet à l'association d'acquérir de nombreux nouveaux clients restaurants scolaires, maisons de santé ou de retraite...

S. I. E. R. V. B.



Le **Syndicat Intercommunal Electricité Roussillon Vienne Beaupaire** ayant encore la compétence en éclairage public, la commune a lancé par son intermédiaire une opération pour changer et compléter les luminaires sur les poteaux béton

existants. Le **SIERVB** est chargé d'instruire le dossier auprès du SEDI (**Syndicat des Energies du Département de l'Isère**).

Les luminaires existants ont une consommation entre 125W et 150W plus la consommation de l'appareillage ferromagnétique permettant leur allumage.

Ils seront remplacés par des luminaires LED ayant une consommation de 57W tout compris, ce qui permettra une première économie sur la consommation. Nous avons pu réduire la puissance du luminaire car ce type d'éclairage LED est plus performant que nos ampoules actuelles.

Les travaux vont se réaliser :

- route de la Brula depuis le carrefour avec la place de l'église.
- rue du Clos.
- route de Beauchuzel.
- toujours route de Beauchuzel, entre la route des Alpes et le carrefour de la route de la Brula, des luminaires seront mis en place sur des mâts de 7m car des élèves empruntent cette route pour rejoindre l'abri bus route des Alpes.
- chemin de Suzon.
- route de Caraz.

Après consultation des entreprises, c'est l'entreprise CITEOS qui a été retenue pour réaliser les travaux d'un montant de 44553.00 € HT. Sur ce montant, la commune a un taux d'aide prévisionnel de 60% versé par le **SEDI**.

Les travaux débuteront au début de l'année 2014.

Une étude est en cours pour réaliser la même opération sur le reste de la commune (montée des Rossières, route du Cuillery, chemin de la Plaine, route des Meuilles, route d'Assieu, route des Vergers, chemin de Beson, chemin de Louze et chemin des Chasseurs.



INTERCOMMUNALITÉ

DES NOUVELLES DU SCOT

Cette année 2013 fut riche d'étapes franchies et de projets : le Scot est en révision suite à l'extension du territoire aux intercommunalités du Nord Drôme et de l'Ardèche. Des démarches novatrices et ambitieuses viennent compléter l'application quotidienne des principes promus par le Scot : une charte pour la biodiversité positive et une réflexion prospective à l'échelle d'une génération (2040).

LE PÉRIMÈTRE S'ÉLARGIT AUX INTERCOMMUNALITÉS DU SUD



Après l'approbation de son Scot sur un périmètre de 80 communes le 30 mars 2012, le syndicat mixte des rives du Rhône vient de franchir une nouvelle étape de son histoire, avec l'extension de son périmètre sur 5 nouvelles intercommunalités du Nord-Drôme et de l'Ardèche. Depuis le 27 mars, le Syndicat mixte couvre désormais 127 communes sur 5 départements. Le conseil syndical a procédé à l'installation de ses nouveaux délégués le 9 avril 2013 : ils sont désormais 64 délégués à représenter l'ensemble des intercommunalités du territoire, contre 37 délégués auparavant. Le périmètre est consultable sur le site internet du SMRR <http://www.scot-rivesdurhone.com>

LA RÉVISION EST LANCÉE

Le 11 juin, les élus du syndicat mixte ont engagé à l'unanimité la révision du Scot.

Deux motifs ont conduit à cette révision :

- Le Scot sera ainsi étendu à l'échelle du nouveau périmètre de compétence du SMRR.

Un nouveau projet de territoire est à bâtir, en portant des stratégies complémentaires et solidaires entre les agglomérations du territoire et les secteurs plus ruraux, chacun proposant des stratégies de développement en adéquation avec leurs potentialités et assurant aux habitants une offre d'emplois et de services équilibrée et hiérarchisée, depuis les besoins de proximité quotidienne aux équipements plus structurants de rayonnement intercommunal.

- Le Scot sera «grenellisé». La loi du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, modifie substantiellement le contenu et les objectifs

du Scot. Des compléments notables sont à prévoir notamment sur les volets réhabilitation du parc de logements, énergies/climat, culture, technologies de l'information et de la communication (Tic) et commerce.

LA CHARTE BIODIVERSITÉ ACTE 2



S'il est impératif de protéger la biodiversité, dont plus personne aujourd'hui n'ignore l'importance, les élus du syndicat mixte ont pour ambition d'aller plus loin que la seule préservation des espaces naturels et se fixent un objectif de «Biodiversité positive».

Concrètement les élus souhaitent, à l'inverse des tendances mondiales actuelles, que grâce au Scot, le territoire connaisse une amélioration constante de sa biodiversité (en quantité d'espèces et milieux, et en diversité) dans les années à venir. Pour cela le syndicat mixte des Rives du Rhône a élaboré avec ses partenaires la « Charte pour une biodiversité positive – Acte II ». Avec l'aide d'une « boîte à outils », chaque commune peut mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité à l'échelle d'une parcelle, d'un quartier ou de la commune. Ces actions concernent les opérations d'aménagement et de construction mais aussi des gestes quotidiens. Cette charte et le logo (ci-contre) spécialement créé étaient présentés le 10 septembre dernier à Saint Maurice l'Exil lors de la deuxième conférence sur la biodiversité positive organisée par le Syndicat mixte des rives du Rhône.

Votre commune a été destinataire du dossier qui est par ailleurs téléchargeable sur le site internet du Syndicat mixte dans la rubrique « Téléchargement » : http://www.scot-rivesdurhone.com/pages_fr/telechargement.html

LA DÉMARCHE PROSPECTIVE

Cette démarche porte sur le nouveau périmètre du syndicat mixte étendu aux territoires de Beauprepaire à l'Est et du Val d'Ay à l'Ouest soit plus de 1800km².

Il s'agit pour les élus de réfléchir collectivement à leur vision du territoire en 2040, en dehors des échéances et urgences de procédures et d'agendas avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé et des agences d'urbanisme de Lyon et de Saint Etienne. Il ne s'agit pas de prévoir ou de contrôler le futur mais bien d'imaginer une vision d'avenir collectif, un cap et de choisir dans quelles directions pointer les énergies.

La démarche mélange groupe de travail mixte (avec des élus, des acteurs locaux du milieu associatif, agricole, économique, de la promotion immobilière...), visites du territoire, conférences, séance d'expression libre autour des rêves et craintes de chacun. Un forum de restitution final aux élus est prévu début 2014.

SCHEMA DE SECTEUR DE LA CÔTIÈRE RHODANIENNE

Le travail de déclinaison du Scot sur les 18 communes de la côte rhodanienne, en rive droite du Rhône, se poursuit au travers de l'élaboration du schéma de secteur. Mardi 2 juillet 2013, les élus du syndicat mixte ont débattu des orientations générales du Padd (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Six objectifs sont affichés. Parmi eux, protéger et valoriser les paysages, les espaces agricoles naturels, assurer l'accueil de nouvelles populations, d'activités et améliorer les conditions de déplacements. Le 19 septembre dernier à Condrieu le diagnostic et les enjeux étaient présentés aux habitants en réunion publique. Cette réunion fait suite à de nombreuses rencontres avec les élus mais aussi avec les agriculteurs et les habitants. Ainsi depuis le lancement début 2012, près de 30 groupes de travail ont été organisés, portant sur le paysage, l'agriculture et les orientations à donner au territoire.

INTERCOMMUNALITÉ

SYNDICAT VARÈZE / SUZON SALUANT 14 COMMUNES AU SERVICE DE NOS RIVIÈRES



Regroupées en syndicat mixte de rivières, ces communes veillent en permanence au bon fonctionnement et à la qualité des cours d'eau sur 50 km et 160 km² de bassin versant.

Chaque commune a deux délégués rivière qui siègent lors des comités syndicaux pour exposer les problèmes sur les portions de cours d'eau dont ils ont la charge.

Depuis début 2013, l'entretien des berges et des lits mineurs est organisé par un plan pluriannuel sur cinq ans assorti d'une D.I.G. (déclaration d'intérêt général) qui a été finalisée par la préfecture début 2013.

Depuis bientôt dix ans l'ONF est prestataire pour l'entretien des berges de nos rivières. Une équipe de six ouvriers en réinsertion encadrée par un chef d'équipe ONF participe à cet ouvrage.

Ces travaux sont financés à 40% par le conseil général et le reste par les communes, 30 jours de travail sont nécessaires pour cet entretien chaque année.

Pour les travaux plus conséquents notamment : arrachement de berges suite à dégât d'orage, le syndicat se charge lui-même des études, de la maîtrise, du suivi des travaux et du plan de financement en accord avec les communes concernées.

Les partenaires du syndicat en matière d'aide financière sont le conseil général et l'agence de l'eau qui financent étude et travaux. Le reste à charge du syndicat est financé par les communes adhérentes.

Le syndicat travaille sous l'autorité de la préfecture service D.D.T police de l'eau et du conseil général service environnement.

Novembre 2012 et février 2013 ont été marqués par deux crues violentes provoquant de nombreux arrachements de berges, la destruction partielle de deux aménagements de protection en phase d'achèvement et l'arrachement de deux chemins communaux à Cour et Buis et Vernioz. De nombreux arbres arrachés aux berges ont été déposés dans le lit mineur, une campagne d'enlèvement a été exécutée en avril 2013.

Actuellement nous pouvons dire que l'état des berges, la qualité des eaux, la faune et la flore sont excellents sur l'ensemble de nos cours d'eau.

Le mandat des communes va s'achever, le président du SMIABHV remercie tous les maires et leurs délégués qui lui ont apporté leur soutien, merci à tous.

Le comité du syndicat mixte intercommunal d'aménagement du bassin hydraulique de la Varèze vous souhaite une excellente année 2014.

Le Président du SMIABHV,
Max RIBAUD

ENVIRONNEMENT - AMBROISIE : LA SAISON 2013

L'ambroisie est une plante envahissante et allergène. Son pollen provoque des troubles allergiques multiples : rhinite, conjonctivite, asthme... Cette plante est très difficile à détruire et se propage très rapidement si aucune intervention n'est réalisée.

Afin de limiter au maximum les risques liés à l'ambroisie un effort a été demandé au début du printemps 2013 à chaque habitant et agriculteur de notre commune. Nous tenions à vous remercier pour ces efforts apportés et vous tenir informés de l'évolution de l'ambroisie sur la saison 2013.

2013 est une année particulièrement atypique avec une pollinisation des ambrosies plus faible et plus tardive. En cause, un printemps froid, pluvieux et peu ensoleillé. Ces conditions météorologiques auront eu des conséquences sur le développement de la plante qui se traduit par un démarrage tardif et des premiers pollens d'ambroisie retardés de près de 3 semaines.

Sur le plan de la production de pollen, 2013 restera une des plus faibles années depuis les comptages avec, respectivement, -30% et 25% par rapport aux années 2011 et 2012. (source RNSA)
Le bilan 2013 apparaît plutôt positif avec une diminution des

pollinoses. Nous espérons que les efforts de tous seront maintenus en 2014 pour voir diminuer les plants d'ambroisie sur le terrain et son impact sur la santé.



Sur la commune deux parcelles de tournesol ont été broyées avant la floraison, en accord avec les exploitants, car elles étaient envahies par l'ambroisie.

La grande majorité des parcelles ont été désherbées ou déchaumées après récolte. Les bordures d'une parcelle de production de tournesol semence ont dû être désherbées juste avant la floraison de l'ambroisie.

Nous pouvons féliciter les agriculteurs pour leur implication citoyenne dans cette action de santé publique.

INTERCOMMUNALITÉ

LE MAS DES CHAMPS



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT :

Le Mas des Champs est situé au cœur du village de SAINT PRIM, dans l'Isère, entre Vienne et Roussillon. Situé au carrefour de cinq départements, il fait partie du bassin hospitalier Lyon Sud et Ouest et de la zone de soins de proximité de Vienne, son pôle médical de référence est le Centre Hospitalier de VIENNE (CHV).

C'est un établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) géré par l'association ORSAC (Organisation pour la Santé et l'Accueil) depuis novembre 2009. L'ORSAC est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique qui intervient dans les champs sanitaire, médico-social et social dans les départements de l'Ain, du Rhône, et de l'Isère principalement.

De construction récente (1999) le Mas des Champs est un établissement qui s'intègre bien dans son environnement et offre un cadre de vie très apprécié par les nombreux patients qui y séjournent.

LE MAS DES CHAMPS EST UN ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION POLYVALENT DE PROXIMITÉ ET EN HOSPITALISATION COMPLÈTE

Les soins de suite (du court séjour le plus souvent) et de réadaptation ont pour objectif « la réinsertion des malades, de façon prioritaire à domicile ou parfois dans une institution sociale ou médico-sociale si leur état stabilisé le requiert ». La mission de l'établissement est d'assurer l'ensemble des soins de suite et de réadaptation qui répondent aux besoins habituels de la population : soins de suite après chirurgie orthopédique et traumatologie, soins de suite des pathologies des personnes âgées, soins de suite de cancérologie...l'établissement assure également les soins palliatifs. La prise en charge du patient est pluridisciplinaire à la fois médicale, paramédicale, sociale et rééducative.

Plus de 500 personnes sont accueillies chaque année et la durée moyenne de séjour est d'un mois ou plus. La plupart des patients résident dans un rayon de 25 kilomètres de l'établissement, plus de 80% résident à Vienne ou à Roussillon et leur région (environ 43% sur Vienne et sa région et 38% sur Roussillon et sa région), 11% sur les communes de la rive droite du Rhône et la Loire, 5% en Ardèche ou dans la Drôme et environ 1% hors secteur. Les patients sont adressés pour 40% par le centre hospitalier de Vienne, 16% par la clinique Trénel

de Sainte Colombe les Vienne, 11% par la clinique Saint Charles de Roussillon, les autres patients proviennent d'autres établissements de la région et quelques-uns directement de leur domicile.

UN SSR DE QUALITÉ :

Le mas des Champs est un établissement reconnu pour la qualité de son accueil et l'engagement de son personnel et de nombreux bénévoles qui participent à la vie de l'établissement ; les bénévoles de l'ORSAC, les représentants des usagers, les blouses roses, l'association JALMAV... D'autres qui interviennent pour des actions ponctuelles comme l'association Isère Espoir...

UN SSR SOUTENU PAR L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'AVENIR DU MAS DES CHAMPS

Cette association rassemble les représentants des communes du bassin. Elle est une force de soutien pour appuyer les projets d'évolution du Mas des Champs. Elle assure également un soutien financier à certaines actions visant l'amélioration du confort et la vie quotidienne des patients (animations, décoration, abonnement revues, aquarium, grand écran TV...). L'association tient deux assemblées générales par an qui rassemblent en général beaucoup de monde (une en juin et une en décembre).

UN ÉTABLISSEMENT BIEN INTÉGRÉ DANS SON TERRITOIRE DONT L'AVENIR SE JOUE AUJOURD'HUI

Le Mas des Champs a besoin aujourd'hui de s'agrandir pour s'ancrer dans l'avenir et pérenniser son action auprès de la population locale. Sa capacité initiale de 52 lits s'est vite révélée insuffisante, elle a été portée à 57 lits en 2009 mais elle reste insuffisante pour répondre aux besoins de soins de la population du territoire. Un projet d'extension de 20 lits supplémentaires est en discussion depuis plusieurs années.

Le Mas des Champs est le seul établissement SSR privé non lucratif du territoire et il entretient des liens forts avec le CHV au titre de nombreuses conventions et actions de coopération. Il est acteur de l'interfilière gériatrique et membre de la coordination SSR qui reconnaît le besoin de création de places nouvelles de SSR sur le territoire. Une demande d'extension de 20 places nouvelles a donc été déposée auprès de l'ARS.

Cette extension a pour objectif :

- de mieux répondre aux besoins de la population du territoire,
- de mieux répondre aux besoins des établissements de court séjour du territoire,
- de développer son rôle de recours et de mieux répondre aux besoins des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes,
- de renforcer sa polyvalence en faveur des personnes âgées poly pathologiques,
- de proposer de l'hospitalisation de jour comme alternative à l'hospitalisation complète,
- de renforcer ses équipes et de mieux assurer encore la continuité des soins,
- de moderniser et de réorganiser ses locaux avec une plus forte médicalisation.

INTERCOMMUNALITÉ



Organisation de la Vie
Intercommunale de la
Vallée de la Varèze

Centre Social OVIV

L'OVIV, association de proximité gérée par des habitants des 7 communes de la vallée de la Varèze, engagés avec le concours de professionnels parties prenantes du projet. Cette association a pour objectifs, pour tous les habitants, d'améliorer la qualité de leur vie quotidienne, de faire entendre leur parole et de soutenir et promouvoir la prise de responsabilité dans la vie sociale.

Une trentaine de bénévoles très actifs répartis en plusieurs commissions : enfance, jeunesse, animation du territoire, communication, finances et environnement font fonctionner cette association en collaboration avec les salariés.



Des enfants :

Les enfants se retrouvent au centre les mercredis et pendant les vacances scolaires pour des activités par thème et par âge en lien avec l'animation du territoire.



Inter générations

Un mercredi par mois : rencontre échange et partage autour d'une activité manuelle en binôme enfant-ancien. **Repas partagé à midi.**

Des Jeunes

Les jeunes de la vallée travaillent par projets accompagnés par l'animateur et encadrés par la commission. En 2013 10 jeunes de 16 à 18 ans de la vallée se sont engagés dans un projet de rencontre d'autres cultures et ont réalisé un voyage au Burkina Faso pendant les vacances de la Toussaint.

OVIV au centre social

Un groupe de marche

Chaque mardi, plusieurs dizaines de marcheurs se retrouvent pour une sortie conviviale dans la campagne environnante afin de rencontrer des personnes et des paysages remarquables. Un moment qui permet à chacun de s'oxygéner.



Des pré-ados

Les mercredis en péri-scolaire et pendant les vacances. Le programme des activités est construit par le groupe. Ils bénéficient d'une sortie par mois.

Ateliers informatique

Des ateliers d'entraide et mise à niveau pour limiter la fracture numérique et permettre l'accès aux moyens de communication modernes pour tous sont organisés.

Café des familles

Chaque mardi, le café des familles est un moment d'échanges et de partage, ouvert à tous les parents. C'est aussi l'occasion d'accompagner des projets d'habitants.



INTERCOMMUNALITÉ



OVIV crée des emplois :

5 CDI à temps plein ont été signés en 2013, ce qui porte le nombre de salariés permanents à 15, hors renfort pendant les vacances scolaires.

Projet Demos : 15 enfants participent au projet

Ce projet musical soutenu par le ministère de la culture est porté par l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique. Les instruments (violons, altos, ou violoncelles) sont prêtés aux enfants pendant la durée de ce projet. L'objectif étant de découvrir la musique classique par la pratique, dans la perspective de participer au festival Berlioz de la Côte Saint André en 2016.



OVIV à l'école :

L'association est partie prenante dans la réforme des rythmes scolaires puisqu'elle a pris en charge les Temps d'Activités Périscolaires à Vernioz.

Elle assure aussi la garderie périscolaire à Cheyssieu, Vernioz, Monsteroux Milieu et Montseveroux, ainsi que des temps d'études et d'aide aux devoirs à Cheyssieu et Auberives sur Varèze.

Les temps forts de l'OVIV

- **Le bal folk** : Une soirée de bonne humeur chaque année en janvier à Auberives.
- **Les marchés de pays** : des producteurs locaux, chaque trimestre dans différentes communes.
- **La semaine de l'environnement** : dans les villages de la vallée autour du respect de l'environnement, l'éco-citoyenneté, de la consommation responsable....
- **La fête de la soupe** : une compétition amicale autour des traditions et du « bien manger ».
- **Le séjour à la neige** : une occasion de passer des vacances en gestion autonome, solidaire et collective.
- **La balade** : une occasion de découvrir nos villages de manière ludique.
- **Des soirées dansantes** : organisées autour d'un thème différent à chaque fois.
- **La fête du centre** : en juillet permet de clôturer la saison tous ensemble.
- **Absence de sens** : des soirées de rencontres, conférences et débats autour de la différence et découverte des autres.



VIE SCOLAIRE

DÉPART À LA RETRAITE DE M. LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE CHEYSSIEU : Claude GIL



SOUVENIRS,

Quand je repense à la dernière année scolaire, la fête organisée pour mon départ reste le grand moment. Il a eu son prolongement au mois de septembre avec un séjour d'une semaine à Barcelone avec ma femme. Le temps était idéal pour sillonner la ville de long en large : l'usure des semelles en témoigne. Et chaque soir les spécialités catalanes récompensaient des marcheurs épuisés mais ravis. Nous avons emmagasiné des souvenirs pour les longues soirées d'hiver. C'était un très beau cadeau qui témoigne des bons rapports que nous avons entretenus pendant toutes ces années. Encore merci à tous, municipalité, parents, élèves, amis...

Claude Gil

Extrait du discours de M. le Maire lors de la cérémonie du 27 juin 2013 :

« Le conseil municipal et moi-même n'imaginerions pas un seul instant vous laisser partir sans vous avoir exprimé l'estime et le profond respect que nous avons pour votre travail, pour votre dévouement et plus largement pour tout ce que vous incarnez. Depuis septembre 1982, vous exercez dans notre village votre mission.

Noble mission, que celle d'accompagner nos enfants et nos jeunes sur le chemin du savoir, de la culture, de l'épanouissement personnel et de la citoyenneté...

... On ne peut pas parler de l'école aujourd'hui sans rendre hommage à celles et ceux qui la font. L'école est l'institution fondamentale de la République, celle qui lui donne son sens et sa grandeur. Le savoir demeure le seul élément qui offre à l'individu l'émancipation, le sens de la responsabilité, la capacité d'être libre...

... Si « les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines » dicit Victor Hugo, je vous invite à découvrir de nouveaux jardins.

Bonne retraite M. Gil, Merci

ÉCOLE

Cette année, 2 nouvelles enseignantes sont arrivées sur l'école : M^{me} Chatron Isabelle, nouvelle directrice de l'école et M^{lle} Arnaud Pauline.

La répartition des classes est la suivante :

- PS/MS avec M^{lle} Arnaud,
- MS/GS avec Mme Blanquart,
- CP/CE1 avec M^{me} Blachère,
- CE1/CE2 avec M^{me} Allix et M^{me} Rulière qui la remplace pendant son congé maternité,
- CM1/CM2 avec M^{me} Chatron,

Divers projets vont être menés tout au long de l'année :

- la création et l'alimentation du site internet de l'école,
- le projet compostage avec l'installation de 3 bacs depuis fin novembre,
- un projet jardinage pour toute l'école,
- un cycle vélo de la GS au CM2 avec une sortie vélo à la demi journée au mois de mai,
- un cycle piscine, à la piscine de Roussillon, pour les CP/CE1 et CE1/CE2 dès le mois de février, à raison de 2 fois par semaine. Deux séances sont consacrées début février pour les CM1/CM2,

afin que les CM2 passent le palier 2 de natation,

- l'intervention de M^{me} Glaser Marie-Noëlle en musique, pour 18 séances, dès fin janvier pour les CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2,
- le visionnage du film Sur le chemin de l'école, au cinéma Le Rex à Roussillon le 8/11/13, pour les CE1,CE2, CM1 et CM2, a abouti à la création d'un lapbook (dossier thématique regroupant des images et textes réalisés par les enfants) sur les différents pays et continents,
- l'intervention d'une artiste : Marion Bataille, pour la classe de CM1/CM2, afin de créer un livre pop'up géant (livre en 3D), qui sera ensuite exposé à la Médiathèque de St Maurice l'Exil,
- Une sortie à Lyon à la journée avec la visite de Lyon et du musée des Beaux-Arts, de la GS au CM2,
- Un défi lecture avec une classe de 6^{ème} du collège de St Maurice l'Exil pour les CM1/CM2, ainsi qu'une visite du collège en avril/mai toute la journée...

D'autres projets sont encore en cours de réflexion... Notamment pour la maternelle.

VIE SCOLAIRE

RESTAURANT SCOLAIRE



Le jeudi 12 décembre, un repas de Noël a réuni quatre-vingt et un enfants de l'école, le personnel enseignant ainsi que le personnel de service. A cette occasion, les enfants étaient tous coiffés d'un superbe bonnet rouge du Père Noël.

Le menu était le suivant :

- en entrée, toast de foie et toast de saumon scandinave,
- rôti de porc au miel et à l'orange ou saumonnette au safran,
- légumes anciens (topinambour, gratin de navet) et purée,
- bûche glacée au dessert et papillotes.

Au cours du repas, le Père Noël nous a rendu visite et a distribué quelques friandises aux enfants sages bien entendu.

Rappel important : N'oubliez pas d'inscrire votre enfant sur le tableau qui se trouve dans le hall de l'école maternelle et d'acheter les tickets de cantine aux dates qui vous ont été communiquées.

TROIS BACS DE COMPOSTAGE À LA CANTINE

Le compostage fonctionne avec trois bacs en bois installés sur un terrain herbeux près de l'école :

- le premier, appelé bac de broyat, sert à stocker les feuilles, les brindilles,

LA SEMAINE DU GOÛT 2013

À l'occasion de la semaine du goût qui s'est déroulée du 14 au 20 octobre, les enfants de l'école ont pu déguster au restaurant scolaire plusieurs sortes de pains : pain aux noix-raisins, pain de courge, pain multi-céréales, pains accompagnés d'une succulente confiture à la banane ou à la tomate verte.

Ils ont pu également apprécier un pain d'épices fait maison ainsi que les fameuses cornes de gazelle, pâtisserie maghrébine en forme de petit croissant, faite de pâte d'amande enrobée de fine pâte sablée.

Cette semaine du goût a pour objectif d'éveiller les enfants à la diversité des goûts et des saveurs pour les sensibiliser à l'importance d'une alimentation variée et équilibrée, mais aussi pour partager un moment de plaisir et de convivialité.

- le deuxième, bac de remplissage, sert à déposer les déchets ménagers (épluchures, coquilles d'œuf, etc...)
- quand ce second bac est plein, son contenu est transféré dans le troisième ou le compost arrive à maturation.

Les enfants, sous la surveillance d'un adulte, amènent les déchets dans le bac du milieu, les étalent et les recouvrent de broyat de branche.

Le bac de compost en cours est vérifié et brassé régulièrement.



RÉNOVATION DES CLASSES PRIMAIRES



VIE ASSOCIATIVE

SOU DES ÉCOLES DE 2013 VERS 2014

L'année scolaire a commencé sur les chapeaux de roues avec l'activité VÉLO et une sortie culturelle au cinéma pour les plus grands, l'achat de trottinettes et tricycles pour les plus petits.

Les traditionnels calendriers ont reçu un bel accueil de la part des habitants de Cheyssieu que nous remercions chaleureusement, ainsi que nos vendeurs.

La bourse aux jouets s'est déroulée dans une belle ambiance pour sa première édition. Couplée à la vente de sapins de Noël (6 Décembre sur précommande), ces deux manifestations ont permis d'offrir un goûter et de remplir la hotte du Père Noël pour chaque classe, afin de clôturer l'année en beauté.

Le prochain RDV du Sou des Écoles est le LOTO prévu le 30 Mars 2014.

Nous vous souhaitons une année 2014 pleine de petits et grands bonheurs.

Le bureau du Sou des Ecoles
Soucoles.cheyssieu@yahoo.fr

BILLON Père et Fils

**Achat Ferraille
Voiture roulante et non roulante
Métaux - Cartons
Transport de déchets**

**38550 CHEYSSIEU
06 17 20 15 35**

ASSOCIATION L. A. C.



Après quelques réflexions, le bureau du LAC a décidé de continuer. La vocation du LAC est d'organiser des manifestations où chaque association participe afin de bénéficier des investissements faits.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles et membres du LAC qui aident pour les manifestations et sans qui nous ne pourrions assumer toute l'organisation.

Cette année, nous avons prévu d'investir dans du matériel de sonorisation, le nôtre commençant à vieillir...

Le grand projet de cette année sera également la fête de l'été.

Toutes les personnes voulant se joindre à nous seront les bienvenues et nous les accueillerons avec grand plaisir.

ASSOCIÉS SUPPORTERS DE L'AS SAINT-ÉTIENNE

UNE ANNÉE RÉCOMPENSÉE PAR UN TITRE

Côté bilan sportif, les supporters des Verts n'oublieront pas de sitôt ce 20 avril 2013 où l'AS Saint-Étienne a remporté la Coupe de la Ligue. Pour l'occasion, cinquante adhérents de la section de Cheyssieu avaient fait le déplacement au Stade de France. Cerise sur le gâteau, Christophe Galthier, entraîneur de l'équipe stéphanoise et parrain de la section, était venu quelques semaines plus tard présenter la coupe aux supporters, réunis au stade de Cheyssieu. Depuis, la section 95 a accueilli une dizaine de nouveaux adhérents.



En 2014, les associés supporters organiseront leur traditionnel loto à la salle polyvalente de Saint-Alban-du-Rhône. Il se déroulera le 9 mars. Les adhérents devraient également faire le déplacement à Nantes le 10 mai. Ils tiendront leur assemblée générale le 15 juin au stade de Cheyssieu.



VIE ASSOCIATIVE

A. C. C. A. « LA DIANE DE LOUZE »



L'ACCA affiche une légère baisse des sociétaires pour la saison 2013-2014 (58 au lieu de 62).

Nous avons une pensée pour Fernand BETTON qui nous a quittés.

Dynamisme et rigueur budgétaire ont ainsi permis de maintenir cette année les lâchers de gibiers (faisans, perdrix). Comme le préconisait la Fédération des Chasseurs de l'Isère et afin d'en garantir le repeuplement, la chasse du lièvre a été arrêtée après deux week-end, compte-tenu des conditions climatiques du printemps. Quant au lapin, sa réimplantation est

plus difficile sur le territoire malgré l'aide de la CNR (furetage en accord avec la Préfecture) et l'achat de lapins.

Comme chaque année, l'ACCA veille à l'habitat et à la nourriture des espèces par l'entretien des haies et débroussaillage de certaines zones, opération qui sera renouvelée en 2014.

Manifestations 2014 : boudin, safari, ball trap.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour sa participation (local, subvention).

L'ensemble du Bureau souhaite une bonne année 2014 à tous les Cheyssinois et Cheyssinoises.

ASSOCIATION DES BOULES ASSIEU / CHEYSSIEU : ABAC



L'ANNÉE 2013 A ÉTÉ MARQUÉE PAR :

Le lion d'Argent décerné à Serge MARTEL un moment d'émotion...

Une équipe qualifiée aux Pré-fédéraux quadrette.

Le challenge Georges Piaton a eu lieu le 29 août. La photo présente les vainqueurs.

Pointer est un métier, mais aussi un ART... Jean-Marc REY a été désigné comme le plus élégant lors de notre Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 25/10/2013. Alain Rey est désormais le Président de l'association.

La matinée Andouillette / Beaujolais a remporté un nouveau succès...

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La section de Gymnastique Volontaire de Auberives-Cheyssieu vous offre plusieurs possibilités pour assister à ses cours.

GYM DOUCE :

- lundi de 10h à 11h (salle d'animation de Cheyssieu)
- lundi de 18h30 à 19h30 (salle d'animation d'Auberives)

GYM TONIQUE :

- mercredi de 18h45 à 19h45 (salle d'animation d'Auberives)

STEP :

- samedi de 9h30 à 10h30

UN SEUL TARIF : 100 € pour l'année

Nous vous accueillons même en cours d'année.

LE BUREAU :

Présidente :	Annie DOYETTE - (04 74 79 91 72)
Vice présidente :	Nicole GAILLARD - (04 74 84 96 54)
Trésorière :	Myriam TRIQUENAU - (04 74 84 97 14)
Secrétaire :	Marie-Renée PERRIER - (04 74 84 97 41)
Secrétaire adjointe :	Brigitte BRENET - (04 74 85 46 91)



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION VIVA DIMI



Le projet de « Maison Espoir » se concrétise peu à peu grâce à l'appui du Conseil d'administration de l'AFTC et l'implication du Réseau Espoir : il permettra l'accueil de trois personnes cérébro-lésées outre Dimitri, notre fils, dans un logement personnel, de droit commun, avec la présence de leurs aides humaines. C'est, comme je l'ai déjà dit, une alternative au placement en établissement et un principe existentiel important pour la vie de nos proches en perte d'autonomie.



Le centre de formation, d'accueil et d'écoute des personnes en situation de fragilité et leur famille avance en parallèle grâce à l'aide de différents chefs d'entreprises amis, qui m'apportent leur aide pour l'heure bénévolement. Et je ne peux dans ces lignes que les en remercier avec respect et affection.

D'autres initiatives sont en cours grâce aux liens que nous tissons avec les personnes et les associations de la vallée.

Arlette et Max Romet membres d'AKOF TOGO nous proposent la mise en place d'une marche sur le chemin de Saint Jacques



de Compostelle : dans un premier temps nous travaillons avec des amis de Dimitri pour permettre à ce dernier de faire cette randonnée en joelette avec un suivi logistique indispensable en soutien.

Le résultat positif nous permettra ensuite d'envisager la participation d'autres bénéficiaires accompagnés d'autres bénévoles.

Nous avons rencontré les responsables d'Equi-Liance et Dimitri a passé une superbe journée.



Cette association dont le siège social est à Vernioz a pour objectif de s'ouvrir à des personnes en difficulté pour favoriser le lien social, les apprentissages et la gestion du stress et des émotions, en utilisant la médiation animale et en particulier les interactions avec le cheval. Participer à la recherche et à la diffusion des connaissances dans ce domaine, c'est un grand projet qui doit nous animer tous.

C'est du formidable !!!!

Méchaud Johan

Chauffage toutes énergies

Energie Solaire

Climatisation Plomberie Sanitaire

768 route de Cuillery
38550 CHEYSSIEU

Tél. 04 74 79 51 65

Mechaud.johan@orange.fr

Philippe LAURENT

Terrassement et Travaux publics

04 74 84 43 25 - 06 87 41 35 87

25 rue des Charmilles - 38150 Vernioz - tp.laurent-philippe@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE



DIMITRI S'INITIE AU TIR À LA SARBACANE

première occasion de nous réunir, dans le cadre d'un ciné-débat sur le thème « bien vieillir au 21^e siècle ».

Cette première rencontre conviviale, enrichissante et donc probante, me permet de vous promettre d'autres rencontres au moins trimestrielles en 2014, sur un sujet qui me remue en tant que Président de VIVADIMI : le rapprochement intergénérationnel essentiel à la joie de vivre.

Il y a, j'en suis certain, d'autres énergies, d'autres volontés.

Pour paraphraser un grand homme que j'ai rencontré récemment, donc, trop tardivement dans ma vie, et ce, grâce à une magnifique initiative du service autonomie du Conseil Général de Vienne, le professeur Charles Gardou, qui consacre ses travaux entre autres à la diversité et aux fragilités humaines : la société dont je rêve c'est une « société inclusive, sans privilèges, exclusivités, exclusions. »

C'est un monde !

Il m'a fallu participer au titre de responsable du Groupe Relais de l'APF (Association des Paralysés de France) à une manifestation Handisport à Ruy près de Bourgoin au mois de septembre 2013 dernier pour connaître les Arbalétriers Dauphiné de l'Association de Tir Iséroise dont le siège est aux Côtes d'Arey. Les deux sœurs jumelles, Marie Thérèse et Renée, initiatrices de l'association en 2010 sont arbitres fédérales et nationales. Leur objectif premier est de faire connaître ce sport que je qualifie aussi d'art, à tout le monde et en priorité aux personnes en perte d'autonomie. Cette association solidaire travaille avec nombre de structures HANDI et a permis d'amener des athlètes au niveau des championnats départementaux, régionaux et nationaux avec de belles récompenses.

Tout ce que je finis par livrer, là, en tant que Président de l'Association VIVADIMI, c'est bel et bien la réalisation partielle d'une utopie.

Mais, le lecteur comprendra que si je n'avais pas initié avec quelques uns, ce projet, que quelques esprits sceptiques et chagrins, me disent encore chimérique, je ne pourrais pas vous écrire aujourd'hui que nous allons parvenir à nos fins.

Dans un contexte que tout le monde qualifie de délétère et morose, voire maléfique et funeste, je suis persuadé qu'avec le concours d'autres particuliers, associations, entreprises, banquiers, administrations à l'écoute, nous concrétiserons ce projet de vie heureux dans la Vallée.

Je suis né à Sainte Colombe au bord du Rhône. Ma région natale m'est très chère.

Je suis arrivé avec ma dame et mon fils, en 1981 à Cheyssieu, dans cette petite vallée de la Varèze (affluent du dit fleuve), que je veux voir vivre socialement prospère pour le bien être de tous et de chacun en y intégrant la notion de vie inclusive, essentielle à toute personne consciente qu'il n'y pas d'héritage réservé à une minorité privilégiée au détriment de personnes fragilisées.

(Sans sous entendu politicien...merci)

Merci de votre soutien toujours croissant.



En ce mois de novembre 2013, grâce à l'aide et l'implication du centre social de l'OVIV animé par sa Directrice Hélène Gambier, pour rapprocher les gens, les générations dans notre vallée, VIVADIMI a pu organiser une

Auberge des Etangs

OUVERT TOUS LES JOURS

Propriétaire M^{me} CARIOU

38550 CHEYSSIEU ☎ 04 74 84 91 33

CAMPING - CARAVANING

PÊCHE
PÊCHE A LA MOUCHE
TERRASSE
JEUX DE BOULES

SPECIALITÉS :
FRITURE
GRENOUILLES
ESCARGOTS

Varoujan DERDERIAN

Président VIVA DIMI

579 Le Suzon,

38550 Cheyssieu

association w383002022

**Formation & pratiques pour l'épanouissement de l'individu
Protection des personnes fragilisées et en perte d'autonomie**

06 38 43 16 37 / 06 08 11 71 91

president@vivadimi.fr / www.vivadimi.fr

VIE ASSOCIATIVE

L'A. S. C. (AMICALE SPORTIVE DE CHEYSSIEU)

La saison 2012/2013 fut dans l'ensemble positive avec une hausse des licenciés (140 cette année).



Les catégories jeunes comprenant U9, U10, U11 encadrées par Laurent Garnier, David Simoes et Stéphane Sintès ont réalisé une saison positive grâce à des footballeurs en herbe motivés.

Pour les U15, ce fût difficile avec des effectifs restreints. Malgré tout, leurs coachs (Di Palma Rudy et Mazet Anthony) ont salué leur assiduité pour les entraînements et les matchs.

Les U17, quant à eux, se sont hissés à la 5^e place grâce à un très bon état d'esprit dans le groupe. Ils ont été encadrés par Albert Lilian et Boudra Samy.

Pour les séniors, le bilan a été mitigé. Ce fut une année de transition pour l'équipe fanion entraînée par Yannick Sanchez-Vivas. L'équipe composée de nouveaux licenciés a dû se confronter à des équipes de niveau supérieur mais assure son maintien en 2^e division.

Les seniors 2 de Christophe Barnezet ont réussi leur saison. Notons, le très bon parcours en coupe NORD ISERE où ils ont été éliminés en 1/4 de finale.

Pour l'année 2013/2014, des projets seront mis en place pour améliorer l'encadrement de nos jeunes pousses ainsi que pour les féminines. Les seniors ne seront pas en reste avec l'arrivée d'un entraîneur et d'un arbitre pour pouvoir atteindre les ambitions espérées pour la nouvelle saison.

L'ensemble du bureau de l'AS CHEYSSIEU remercie particulièrement :

- Ces supporters nombreux lors des matchs et des manifestations.
- La municipalité de CHEYSSIEU pour la mise à disposition des locaux. Soulignons que pour le



début de saison la mairie nous accorde de nouveau son soutien pour l'aménagement de l'éclairage du petit terrain.

- La municipalité d'AUBERIVES pour le prêt de la salle pour les entraînements hivernaux.
- Les sponsors pour leur soutien et leur aide indispensables.
- Et bien entendu tous les bénévoles, que ce soit éducateurs, parents, joueurs ou membres du bureau pour leur dévouement au sein du club.
- Le club est toujours à la recherche de nouveaux joueurs toutes catégories et de bénévoles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Lilian ALBERT au 06.21.20.35.48 ou Florent SAPARART au 06.21.94.68.87.

BUREAU :

Président : Albert Lilian

Vice président : Saparart Florent

Trésorier : Thabaret Annie

Vice trésorier : Dutour Arnaud

Secrétaire : Bruchon Benoît, Sanchez-Vivas Lydie

Correspondant U17, seniors, vétérans :

Sanchez-Vivas Yannick

Correspondant jeunes : Sintès Stéphane

Membres actifs : Boudra Samy, Charreton Cyril, Mazet Anthony, Mazet Roland, Paillot Mickael, Rozelier Emmanuelle, Ruiz Manu, Sadin Franck, Sintès Sandra.



VIE ASSOCIATIVE

AKOF TOGO

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION AKOF-TOGO/EJLOD

PÉRIODE DU 1 JUILLET 2012 AU 30 JUIN 2013



L'association AKOF-TOGO/EJLOD a trois ans. C'est grâce à votre confiance et votre fidélité, merci à vous adhérents, donateurs et parrains. Sur cet exercice, vous avez été 22 personnes à adhérer.

L'association a réceptionné beaucoup de dons en nature, ce qui a permis d'envoyer 17m³ sur l'exercice (ce qui fait depuis 3 ans, 35m³ d'affaires expédiées).

Toute la population de ces villages vous remercie de votre soutien et générosité.

Vous avez été 47 parrains à participé à l'opération calendriers, contre 41 l'année dernière, la vente de ces calendriers a été fructueuse. Nous avons toujours été bien accueillis lors de cette vente. Merci à tout le monde.

Le samedi 9 février 2013, les associations des Zazous d'Auberives, la chorale Nouvelles Légendes et les Lu Z'arpellauds nous ont offert une superbe soirée spectacle : malgré la neige et le froid, la soirée a été un succès : nous avons fait 160 entrées.

Malgré le mauvais temps, notre fête du 21 avril, « AKOF-TOGO EN FÊTE » a été un succès, l'Afrique a été représentée par des associations locales.



Nous avons partagé le repas : Le riz au gras ou le poulet Yassa.

Le stand de gâteaux cuisinés gracieusement par les bénévoles a eu un grand succès à la sortie de la messe et à la salle.

Merci aux sponsors et parrains de nous avoir donné des lots pour la tombola.

Comme chaque année, nous avons partagé notre journée avec l'association Viva-Dimi.

Merci à La municipalité pour sa subvention de 92€.

Nous récupérons toujours des affaires : machine à coudre à pédale, matériel de soins et médicalisé, vêtements, jouets, fournitures scolaires, chaussures, matériels de jardinage, outils de bricolage, ... etc.

Pour plus amples renseignements :

AKOF-TOGO/EJLOD
66 ROUTE DE LA BRÛLA
38550 CHEYSSIEU

Tel : 04 74 84 96 25

Mail : akoftogo@gmail.com

Site : www.akoftogo.jimdo.com

CLUB LA JOIE DE VIVRE

Pour redonner un nouveau souffle au club « LA JOIE DE VIVRE » (et ça nous tient à cœur), nous aimons voir les membres venir le jeudi après-midi, boire le café avec de petits gâteaux et voir se divertir en jouant à la belote, aux jeux de société et pour d'autres, taquiner le cochonnet à la pétanque...

Pour partager des moments de convivialité, faire des voyages, des concours de belote, des repas détente, fêter l'anniversaire de ses membres et le repas de fin d'année, nous vous invitons nombreux à nous rejoindre.

Pour plus de renseignements, venez à la salle d'animation de Cheyssieu le jeudi après-midi ou contactez un de ses membres.

Nous vous rappelons le concours de belote qui aura lieu : le samedi 8 février 2014 à la salle d'animation de Cheyssieu.



VIE LOCALE

ASSOCIATION ESPOIR ISÈRE CONTRE LE CANCER



A la grande satisfaction de tous, le bénéfice net a été de 11884.81 euros.

Le 12 octobre dernier, 26 bénévoles de notre commune se sont mobilisés afin de participer à l'opération « Brioches de l'Espoir », lancée, comme tous les deux ans, par l'antenne de Roussillon.

Grâce au bon accueil des Cheyssinois, que nous remercions, c'est la somme de 1417.74 euros qui a été versée à l'association. La recette globale, pour le canton, a été de 29533.41 euros.

La générosité des participants a permis l'achat de matériel médical pour l'hôpital Lucien Hussel, à Vienne, afin d'améliorer le confort des malades atteints de cancer et de mieux traiter la douleur, pour la somme de 26060 euros.

L'autre partie des fonds a été affectée à la recherche médicale, qui est la priorité cette année, pour le centre de Grenoble.

En 2013, plusieurs manifestations se sont déroulées sur le canton de Roussillon.

D'abord, la traditionnelle marche, dont la date est fixée au 2ème dimanche du mois de mai. C'est au stade de Clonas-sur-Varèze que 657 marcheurs ont pris le départ pour cette randonnée familiale, avec 3 parcours de 8, 16 et 24 kms, traversant les vergers, avec le Pilat comme toile de fond. Au total, ce sont 8336 kms qui ont été parcourus.

DATE A RETENIR :

**DIMANCHE 11 MAI 2014 – MARCHÉ DE L'ESPOIR
A SALAISE-SUR-SANNE**

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter ou nous rejoindre dans l'association où vous serez les bienvenus.

Jocelyne RICHARD 04 74 84 92 28
et Nicole VELLAY 04 74 84 97 82

Café, Baguette & Mirabelle...

EPICERIE - CAFE - PRIMEUR
DEPOT DE PAIN - DEPOT DAUPHINE
CADEAUX

04 74 85 06 58

cafebaguetteetmirabelle@orange.fr - 38 rue Baronniers - 38550 CHEYSSIEU

L'ALSACE... DU SALÉ AU SUCRÉ
Recettes traditionnelles

SPÉCIALITÉS ALSACIENNES
faites maison et personnalisées

Kougelhopf, pain d'épices...
Flammekueche, choucroute...
Poterie, bière artisanale...

Sophie
06.58.43.77.02
jaeger.sophie@orange.fr

Café, Baguette et Mirabelle

LUNDI	Fermé	Fermé
MARDI	6h45/12h30	16h/19h15
MERCREDI	6h45/12h30	Fermé
JEUDI	6h45/12h30	16h/19h15
VENDREDI	6h45/12h30	16h/19h15
SAMEDI	7h/12h30	16h/19h15
DIMANCHE	7h/12h30	Fermé

Fruits et légumes de saison

Les Saveurs du village
Exploitation Goubet

107 route du Pilat Cheyssieu
Légumes 06.81.33.09.39 Fruits : 06.08.27.71.13

**Nouveaux horaires
d'ouverture :**

Lundi : 8h à 12h30
Mercredi : 8h à 12h30
Vendredi : 14h à 19h
Samedi : 8h à 12h30

VIE PAROISSIALE

La paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais fondée le 23 septembre 2003, regroupe les clochers de Auberives sur Varèze, Chanas, Cheyssieu, Clonas sur Varèze, le Péage de Roussillon, les Roches de Condrieu, Roussillon (Saint Jacques et les Cités), Saint Alban du Rhône, Saint Clair du Rhône, Saint Maurice l'Exil, Saint Prim et Salaise sur Sanne.

Depuis le 1^{er} septembre 2006, le Père Jean Claude LEFEBVRE est le prêtre modérateur de ces 13 clochers. Il a aussi en charge la paroisse de Notre Dame des Sources en Sanne Dolon.

Auprès de lui, Érasme MALIRO, Davy BASSILA-BENATO et Basile NZEREKA MULEWA prêtres collaborateurs, Denis RICHARD prêtre auxiliaire, et deux diacres Bernard BUISSON et Robert DUTEL, et de nombreux laïcs bénévoles au service de la paroisse.

LES MESSES

Lieux fixes :

Samedi 18h (19h en été) à **Notre Dame des Cités de Roussillon**

Dimanche 9h à **Saint Clair du Rhône**
10h30 **Péage de Roussillon**

En alternance :

1^{er} dimanche du mois 9h **Auberives sur Varèze**

2^{ème} samedi du mois 18h (19h en été) **Clonas sur Varèze**

3^{ème} dimanche du mois 9h **Cheyssieu**

4^{ème} samedi 18h (19 en été) **Saint Alban du Rhône**

Les messes sont préparées par des équipes de laïcs. Toute personne intéressée est invitée à se faire connaître pour rejoindre ces équipes.

PRIÈRE A MARIE

La semaine qui suit le 3^{ème} dimanche du mois de mai, nous nous rassemblons à 20h à l'église de Cheyssieu, pour prier Marie. Chacun est libre de venir nous rejoindre.

Pour les intentions de messe, ou autre renseignement, s'adresser à :
Huguette Genin : 04 74 84 91 62
Nicole Gaillard : 04 74 84 96 54
Françoise Barbier : 04 74 84 93 68



CATÉCHÈSE

Les inscriptions se font à la maison paroissiale. La responsable administrative est Marie-Reine ROYET.

Vos enfants peuvent intégrer un groupe même en cours d'année.

Les groupes sont répartis sur plusieurs clochers.

Renseignements à la maison paroissiale.

INFORMATION

Nouveau : la diffusion d'une feuille d'info mensuelle pour les messes et l'agenda.

La feuille verte paraîtra 4 fois l'an : la rentrée, Noël, Pâques, et les vacances. Ces documents permettent la diffusion des informations entre tous les clochers, mouvements et services.

MAISON PAROISSIALE

4, rue Bayard
38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON
TEL : 04 74 86 29 57

Permanences

Du mardi au vendredi : 9h à 11h et 16h à 18h
Lundi et samedi : 9h à 11h

En dehors de ces horaires, un répondeur prend vos messages.

Le père Jean-Claude LEFEBVRE peut vous recevoir sur rendez-vous.

Tel : 04 74 86 30 28 ou 06 21 37 34 86

La paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais est aussi dotée d'un site internet, sur lequel vous trouverez toute l'actualité présente et passée de notre paroisse.

Le site Internet : <http://pspepr.fr>
courriel : maisonparoissiale@pspepr.fr

MARIAGE

Toute demande doit être faite le plus tôt possible (voire 1 an à l'avance).

Renseignez vous sur les dates disponibles avant de prendre d'autres engagements. Il vous sera demandé entre autres, de participer à une journée en compagnie d'autres futurs mariés.

La responsable administrative est Marie-Elisabeth VALETTE, dont la permanence est tous les vendredis de 15 h à 18 h à la maison paroissiale.

En parallèle, informez de cette demande Huguette Genin au : 04 74 84 91 62.

BAPTÊME

200 baptêmes ont été célébrés sur notre paroisse. Faire la demande au moins 3 mois à l'avance.

Des dates sont proposées le samedi et le dimanche.

Comme pour les mariages, il vous sera demandé de participer à une soirée de préparation avec d'autres parents.

La responsable administrative est Michèle GAYAT qui tient une permanence les mardis matin de 10h à 12h à la maison paroissiale.

Parallèlement, informez Nicole Gaillard.

FUNÉRAILLES

Les pompes funèbres prennent contact avec la personne « en semaine de service », pour déterminer la date, le lieu, les horaires possibles et le célébrant...

Vous serez ensuite contacté par l'équipe funérailles du clocher pour participer à la préparation de cette cérémonie.

Équipe du clocher de Cheyssieu :
Nicole Gaillard : 04 74 84 96 54
Huguette Genin : 04 74 84 91 62
Suzette Arthaud : 04 74 84 90 40

INFOS PRATIQUES

TRI SÉLECTIF : VOTRE FRÉQUENCE DE COLLECTE CHANGE EN 2014



RÉDUIRE LES COÛTS DE COLLECTE

La collecte des déchets ménagers coûte 100€ par habitant par an. Ce coût est pris en charge à hauteur de 42€ par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, 41€ par le budget général de la Communauté de Communes, 10€ par les soutiens et subventions des éco-organismes et 7€ par la vente des matériaux recyclables. La nouvelle organisation de collecte permettra d'économiser 93 000€ chaque année.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service environnement de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais :

Rue du 19 Mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil

Tél : 04 74 29 31 15

Courriel : ambassadeur@ccpaysroussillonnais.fr

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais réorganise son service de collecte des déchets ménagers à partir du lundi 6 janvier 2014.

Le tri sélectif sera désormais collecté toutes les 2 semaines, au lieu d'une fois par semaine. **Le jour de collecte sélective reste inchangé.** Cette réorganisation permettra de répondre de manière plus adaptée aux besoins des habitants tout en réduisant les coûts de la gestion des ordures ménagères.

QUEL JOUR SEREZ-VOUS COLLECTÉ EN 2014 ?

Le bac jaune de tri sélectif sera collecté toutes les quinze semaines, en semaine paire (2, 4, 6, 8,...) ou impaire (1, 3, 5, 7,...) selon les communes, votre planning de collecte du bac jaune sera désormais le suivant.

CheyssieuSemaine paire

Le bac vert des ordures ménagères résiduelles restera collecté toutes les semaines.



Menuiseries
Intérieures et extérieures
BOIS-ALU-PVC
Agencements divers
Parquet

Olivier Gaillard
Artisan Menuisier

432 Route de Beauchuzel
38550 CHEYSSIEU
Tél: 04 74 20 92 71 / Fax: 04 74 20 92 82
Mobile: 06 09 08 05 73
e-mail : menuiserie.gaillard@gmail.com

ELECTRICITE

CROZE

MICHEL

**bâtiment
industrie**

Port. : 06 15 90 93 10

11, rue Bourbourey

Tél. : 04 74 79 95 65

38550 CLONAS/VAREZE

ecm38@club-internet.fr

Et's Boucher
PAYSAGISTE

Création et entretien
Jardins & espaces verts

Plantation - Gazon - Elagage - Pavage - Dallage - Plancher bois
Enrochement - Terrassement - Maçonnerie paysagère - Eclairage
Arrosage - Entretien des espaces verts

Z.A. Les Dauphinières - 38138 Les Côtes d'Arey
Tél. 04 74 58 88 73

boucherpaysagiste@orange.fr • www.boucher-paysagiste.com

INFOS PRATIQUES

● DÉCHÈTERIE

L'accès est possible à toutes les déchèteries de la CCPR. Nous vous communiquons les horaires, des deux déchèteries les plus proches de notre commune :
Période d'été : du 1er mars au 31 octobre
Période d'hiver : du 1er novembre au 29 février

● RAMASSAGE DES DÉCHETS A DOMICILE

TRI SÉLECTIF : LUNDI MATIN (BAC JAUNE) **Semaines paires**

ORDURES MÉNAGÈRES : JEUDI MATIN (BAC VERT)

	VILLE SOUS ANJOU		ST CLAIR DU RHONE	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
LUNDI	15h-19h	14h-18h	9h-12h 15h-19h	9h-12h 14h-18h
MARDI				
MERCREDI	15h-19h	14h-18h		
JEUDI				
VENDREDI	15h-19h	14h-18h		
SAMEDI	9h-12h 15h-19h	9h-12h 14h-18h		

IMPORTANT : les bacs doivent être sortis la veille du jour de ramassage et rentrés le jour du ramassage

● RAPPEL TRI DES DÉCHETS

- Videz et égouttez vos emballages,
- Mettez-les **en vrac** dans le container jaune (et non pas dans un sac en plastique)
- Ne les emboîtez pas entre eux
- Ne mettez dans votre bac jaune que :
 - ❖ les boîtes métalliques
 - ❖ bouteilles et flacons plastiques
 - ❖ Journaux - prospectus - magazines
 - ❖ Cartons - cartonnets, briques alimentaires

... Et si possible, compressez-les. Pour les autres déchets utilisez les déchèteries.

POUR LE VERRE : utilisez les bennes à verre, Route de la Varèze, face à la salle d'Animation.

Rempportez vos sacs plastiques et cartons...

Tous dépôts sauvages sont passibles de poursuites judiciaires.

**N'HESITEZ PAS A CONTACTER
LES AMBASSADEURS DU TRI :
04 74 29 31 15**

TRI SÉLECTIF, POURSUIVONS NOS EFFORTS !

Nous avons tous un rôle à jouer pour permettre le recyclage et la revalorisation de nos déchets. Faisons un geste pour préserver notre environnement !



Chaque année, grâce à votre geste, 52 kg de déchets par habitant sont recyclés ! Mais nos erreurs de tri s'élèvent à 7kg par an et par habitant. Nous pouvons éviter les erreurs les plus courantes !

Il ne faut pas déposer dans le bac jaune de tri sélectif les déchets suivants :

- Sacs d'ordures ménagères
- Verre
- Plastiques non conformes : films, sacs, pots de yaourts, barquettes...
- Polystyrène
- Essuie-tout et mouchoirs en papier
- Déchets verts
- Textiles

Ne découpez pas vos papiers ! N'emboîtez pas vos déchets de tri !


CARRIÈRE & ENROBÉS

Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Cours de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

RD 386 Lieu-dit Murinand • 69420 AMPUIS Tél. : 04 74 56 03 20
Centrale : 04 74 56 03 24 • Fax : 04 74 56 18 32
Site internet : www.buffin-tp.fr • Email : contact@buffin-tp.fr
APE 4211Z - Siret 326 480 720 000 19

Jacques PIOULAT SARL
Maîtrise d'Œuvre d'Exécution - Ordonnancement - Pilotage - Coordination
Economie de la Construction avec Maîtrise d'Œuvre d'Exécution



04 74 84 96 97
09 61 30 36 01
06 50 53 72 88
09 71 70 14 61

93, rue des jardins,
38550 Cheyssieu
jacques.pioulat@orange.fr


**BANGONI
RÉNOVATION**

MAÇONNERIE GÉNÉRALE • RÉNOVATION
PEINTURE • AMÉNAGEMENT • CARRELAGE
DALLAGE • DÉCORATION INTÉRIEURE/EXTÉRIEURE

462 ROUTE DE LA BRULA 38550 CHEYSSIEU
Tél. : 04 74 79 90 03 - Port. : 06 84 50 02 92
Email : bangonirenovation@free.fr

INFOS PRATIQUES

● MAIRIE

☎ 04 74 84 92 07 - Fax 04 74 84 94 24

E-mail : mairie.cheyssieu@wanadoo.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :

- Lundi, mardi de 16h à 18h,
- Jeudi de 16h à 19h,
- Vendredi de 8h30 à 11 h30 et de 16h à 18h.

Permanence de Monsieur le Maire :

- Jeudi de 17h à 19h et sur rendez-vous le lundi et mardi

● COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS

☎ 04 74 29 31 00 - 04 74 29 31 09

SERVICE VOIRIE ☎ 04 74 29 31 20

SERVICE ENVIRONNEMENT ☎ 04 74 29 31 15

SERVICE URBANISME ☎ 04 74 29 31 10

SERVICE ASSAINISSEMENT ☎ 04 74 86 39 70

● CENTRE SOCIAL OVIV DE LA VAREZE

☎ 04 74 16 88 34 - 04 74 54 14 37

E-mail pour les inscriptions : inscriptions.oviv@free.fr

CENTRE AÉRÉ MATERNELLE (groupe scolaire ST Alban de Varèze)

mercredi de 9 h à 12 h et 13 h à 18 h 30

jeudi de 8 h 30 à 12 h 30

vendredi de 9 h à 12 h

CENTRE DU GONTARD (stade)

lundi 15 h à 19 h

vendredi 13 h à 18 h 30

● LOCATION DE LA SALLE D'ANIMATION

S'adresser en mairie :

Tarifs : ▲ Résidents : 100 €

Pièces à fournir obligatoirement :

- ▲ Attestation de responsabilité civile,
- ▲ Copie signée du contrat de location,
- ▲ Chèque de caution de 400 €.

● FETES COMMEMORATIVES :

Rassemblement sur la place à 11 h 00
(8 Mai et 11 Novembre).

● MEDECINS :

▲ Vernioz / Saint-Alban :

D. ROSSARY Yves : 04 74 84 96 36

D. VERCOUSTRE Bruno : 04 74 84 46 88

D. FORD Dominique : 04 74 57 11 15

● PHARMACIE :

- Auberives-sur-Varèze :

M. DERVEAUX : 04 74 79 91 55

▲ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 15h00 à 19h30

▲ Samedi de 8h30 à 12h30

Fermeture samedi après-midi et dimanche.

Médecins et pharmacies de garde : Appelez le 15

15
SAMU

17
POLICE

18
POMPIERS

112
APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

115
SANS
ABRI

119
ENFANCE
MALTRAITÉE

116000
ENFANTS
DISPARUS

URGENCES

● NUMEROS DE TELEPHONE PRATIQUES

Centre anti-poison Lyon ☎ 04 72 11 69 11

Allo services public ☎ 39 39

EDF-GDF Dépannage ☎ 08 10 76 17 73

EDF-GDF Accueil clientèle ménage ☎ 08 10 65 96 67

Dons d'organes et dons de moelle osseuse ☎ 0800 20 22 24

Dons du sang - Ets français du sang ☎ 0810 150 150

Animation locale insertion (RMI-AP) ☎ 04 74 86 63 75

Conseillère en économie sociale et familiale ☎ 04 74 86 34 95

Caisse d'allocations familiales de Vienne ☎ 04 74 57 37 57

Association des paralysés de France (Estressin) ☎ 04 74 85 71 09

Violences conjugales ☎ 01 40 02 02 33

Service écoute familiale ☎ 04 76 43 34 25

Handiscol (enfants et adolescents handicapés) ☎ 08 11 00 14 07

Maison du Pays Roussillonnais/office du tourisme ☎ 04 74 86 72 07

● CONCILIATEUR MEDiateur DE JUSTICE

Il reçoit les 1^{er} et 3^{ème} lundi de 9h à 11 h en mairie de Roussillon, pour résoudre à l'amiable vos litiges privés.

Ce service est gratuit.

● MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Agence de Vienne

Z.A. La Gère - Malissol 38200 VIENNE ☎ 04 74 85 98 54

Permanence du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h 30 à 16h 30.

● SPA DE LYON ET DU SUD EST

Depuis plusieurs années, notre commune a passé une convention avec la SPA, concernant la mise en fourrière des animaux errants. Il convient de prévenir le secrétariat de mairie pour signaler les animaux domestiques errants indiquant s'ils sont ou non tatoués et de les garder si possible sur votre propriété. Le secrétariat de mairie fera le nécessaire auprès de la SPA pour que cette dernière récupère les animaux le plus rapidement possible.

Tél. 04 78 38 71 71



SPONSORS

**NOUS REMERCIONS VIVEMENT
TOUS LES ANNONCEURS POUR LEUR
PARTICIPATION À LA RÉALISATION
DE CETTE BROCHURE.**



RÉNOV FAÇADE
Le spécialiste de la façade

Francky MORA
Tél : 04 74 84 77 77

- Isolation thermique par l'extérieur
- Ravalement peinture
- Peinture extérieure, volets, fenêtres, passe de toit
- Démoussage de toiture

167 Route des Meulles - 38550 CHEYSSIEU

Annie Pizzinato
* Les Glycines *
Chambres et table d'hôtes



211 Route des Alpes
38550 CHEYSSIEU

04 74 78 07 06
06 21 27 38 58

CHAMBRES D'HÔTES LES GLYCINES
Gîtes de France 3 Epis Charmance
www.lesglycines38.com / contact@lesglycines38.com

Daniel PIZZINATO S.A.R.L.

Vérandas sur mesure
Charpente traditionnelle
Poutre et Vélux
Couvertures



22 A. Grand Champ
38210 L'AMBALLAN

Lorsque le jardin s'invite à l'intérieur...
Devis gratuit



Renseignements :
04 74 15 94 84 - 06 81 29 31 44

DESSANGE
PARIS

**Salon de Coiffure et Institut
Extensions**

19, place Miremont - 38200 VIENNE
Tél. 04 74 85 04 22
dessange.com



Installateur agréé



Lauwrence DEFAY

34 bis rue des Tuileries - 69009 LYON
© **04 72 53 76 40** Fax 04 72 53 76 45
E-mail : lawrence.defay@secprotection.fr

- ALARME VOL
- VIDÉO SURVEILLANCE
- AUTOMATISME DE PORTAIL
- DÉTECTION INCENDIE
- CONTRÔLE D'ACCÈS
- TÉLÉSURVEILLANCE
- SONORISATION
- INTERPHONE

SAV 24H / 24

JANVIER - FÉVRIER

Dates	Associations	Manifestations
JANVIER		
Jeudi 9	Municipalité	Vœux du Maire
Vendredi 10	Association Sportive de Cheyssieu	Réception des sponsors
Samedi 11	Association Sportive de Cheyssieu	Repas seniors

FÉVRIER

Samedi 8	Club la joie de vivre	Concours de belote
Dimanche 16	Sou des écoles	Matinée tartiflette
Dimanche 23	ACCA Diane de Louze	Matinée boudin

MAI - JUIN

Dates	Associations	Manifestations
MAI		
Samedi 3	Club Boules ABAC	Challenge sociétaires G. Piaton à Assieu
Jeudi 8	Municipalité	Défilé
Jeudi 8	Association Sportive de Cheyssieu	Tournoi U 17
Jeudi 8	Club Boules ABAC	Challenge JC Bernard à Assieu
Dimanche 11	Espoir contre le cancer	Marche à Salaise/Sanne
Jeudi 15	Club Boules ABAC	Challenge pré-fédéraux à Assieu
Samedi 17	Association Sportive de Cheyssieu	Concours de pétanque
Dimanche 18	ACCA Diane de Louze	Safari truites

JUIN

Dimanche 1 ^{er}	ACCA Diane de Louze	Assemblée générale
Jeudi 12	Club Boules ABAC	Challenge S. Martel vétérans à Assieu
Samedi 14	Association Sportive de Cheyssieu	Tournoi inter-associations
Dimanche 15	Membres supporters ASSE	Assemblée générale
Vendredi 20 ou 27	Gymnastique volontaire Cheyssieu-Auberives	Repas de fin d'année
Samedi 21	Association Sportive de Cheyssieu	Fête de la musique
Vendredi 27	Sou des écoles	Kermesse
Samedi 28 et Dim. 29	ACCA Diane de Louze	Ball trap
Samedi 28	Association Sportive de Cheyssieu	Repas des jeunes

MARS - AVRIL

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
MARS		
Dimanche 9	Membres supporters ASSE	Loto à St Alban du Rhône
Samedi 15	Association Sportive de Cheyssieu	Tournoi Playstation
Dimanche 30	Sou des écoles	Loto
AVRIL		
Vendredi 4	Centre social OVIV	Marché de pays
Samedi 5 Avril	Municipalité	Opération village propre
Samedi 12 Avril	Association Sportive de Cheyssieu	Tournois U10-U11
Dimanche 13	AKOF TOGO	Marché artisanal africain

JUILLET - AOÛT

Dates	Associations	Manifestations
JUILLET		
Jeudi 3	Club la joie de vivre	Repas d'été
Vendredi 4	Club Boules ABAC	Challenge D. Durand à Assieu
Samedi 5	Association Sportive de Cheyssieu	Assemblée générale
AOÛT		
Mercredi 6	Club Boules ABAC	Concours inter-villages à Assieu
Samedi 23	Club Boules ABAC	Challenge Denoly-Mabilon à Assieu
Jeudi 28	Club Boules ABAC	But d'honneur à Assieu

CALENDRIER DES FÊTES 2014

NOVEMBRE - DECEMBRE

Dates	Associations	Manifestations
NOVEMBRE		
Mardi 11	Municipalité	Défilé
Mardi 11	Membres supporters ASSE	Matinée moules frites
Dimanche 16	Association Sportive de Cheyssieu	Matinée
Samedi 22	Club Boules ABAC	Bal choucroute à Assieu
Dimanche 23	Sou des écoles	Bourse aux jouets
DECEMBRE		
Mercredi 10	Association Sportive de Cheyssieu	Gouter de Noël
Jeudi 11	Club la joie de vivre	Repas de Noël
Jeudi 18	Club la joie de vivre	Assemblée générale

SEPTEMBRE - OCTOBRE

Dates	Associations	Manifestations
SEPTEMBRE		
Samedi 13	Club Boules ABAC	Challenge L. Rivellini
Samedi 20	AKOF TOGO	Assemblée générale
OCTOBRE		
Samedi 11	Club la joie de vivre	Concours de belote
Vendredi 24	Club Boules ABAC	Assemblée générale